IPNS

Au sommaire du n° 78

2 **Courrier**
Souvenirs d'un Creusois né au milieu des bois

3 **Conditions d'accueil au CADA de Peyrelevade**

4 **Agir ? Mais comment ?**

5 **La phobie administrative peut faire mal**

6 **Une ferme,**
« cadre d'une véritable résilience face aux aléas du monde »

7 **Qui a vu le grand méchant loup ?**

8 **La louve, la chèvre, le chou et la Montagne**

9 **Inauguration de la gare de Felletin**

10 11 **Souffle le vent de la colère !**
C'est quoi l'éolien ?

12 **Aporcalypse now**

13 **Sauvons la Dame blanche**

14 15 **Antoine Paucard, maçon et artiste**

16 **La Courtine 1917 fait vivre la mémoire des mutins de 1917**

17 **Boudin et pâtissons**

18 La chronique d'exils et une nouvelle chronique : Pour continuer, tapez l
L'atlas mammifères, reptiles et amphibiens du GMHL

19 L'abécédaire du cyclisme limousin et lectures

20 **Bloc-notes**
La filière bois sur le qui-vive

JOURNAL D'INFORMATION ET DE DÉBAT DU PLATEAU DE MILLEVACHES

Souvenirs d'un Creusois né au milieu des bois

Dans les n° 75 et 76 d'IPNS, Jean-Paul Ceron nous a présenté sa forêt et la manière dont il s'en occupe. Une histoire avec des actes, des constats, des incertitudes et des interrogations qui a suscité le témoignage de Claude Villejoubert, « Creusois né au milieu des bois ».

L'histoire racontée par Jean-Paul Ceron est commune à beaucoup dans la partie sud de la Creuse, dite pauvre : de la terre différente à 50 mètres de distance, un paysage non organisé mais riche de sa diversité. La guerre de 1914 a entraîné une déprise agricole sans précédent, laissant la forêt s'installer. Une agriculture nouvelle a créé au fil du temps des besoins et des exigences inaccessibles aux plus modestes, amenant un exode rural massif et nouveau car non lié à la surpopulation (Cf. IPNS n°46 : « Quand le Plateau de Millevaches était un monde plein »).

Souffrances

De son Angleterre rurale, Thomas More disait : « Les moutons avaient remplacé les hommes. » Aujourd'hui nous pourrions dire : « La forêt avait remplacé les hommes ». Ah ! Cet arbre dont personne ne veut qu'il meure ! En souffrance qu'ils sont comme autour du lac de Vassivière où les bouleaux ont triste allure, alors que ce fier arbre atteint sa maturité à 30 ans. À proximité, des chênes rabougris n'inspirent pas l'admiration. Mais peut-être ont-ils été étêtés « par mesure de sécurité ». La souffrance, c'était autrefois, quand la nuit résonnait du claquement sec des chênes fendus pas le gel. En cent ans, deux coupes au moins auraient pu être exécutées. Les arbres matures dans les années 1960 végètent. À l'école primaire à la campagne, on apprenait qu'un taillis était coupé tous les 20 ans. Encore dans les années 1960 on pouvait voir dans quelques parcelles de chênes ou d'épicéas épargnées par la main de l'homme, les tasseaux (1) droits comme des i, un labour que personne aujourd'hui ne sait exécuter. Majoritairement issus d'héritages et achetés à vil prix par les professionnels depuis 75 ans, les bois ont vu l'arrivée du douglas, de l'épicéa, qui a l'avantage de s'ébrancher tout seul et du mélèze qui se tord pour traverser le roncier et se redresser ensuite. Acquérir des bois abandonnés au prix du sol de troisième catégorie : facile avec des vendeurs... âgés eux aussi.

Forêt vivante !

L'eau, la voilà par les milieux humides qui assure la survie du tremble, du hêtre amoureux de l'ombre, du tilleul en voie de disparition, qui ont droit ainsi à leur épanouissement. Coupe rase : les sources reviennent où le débit est plus conséquent. Dès les années 1950, à mi-pente sous les feuillus, les mares étaient à sec, remplies de plusieurs couches de feuilles. Diversité : Jules César dans La Guerre des Gaules écrit : « En Gaule on rencontre plusieurs essences d'arbres. » Mais la diversité n'est pas permise sans l'intervention humaine face à cette luxuriance (voir l'étouffement des charmes, tilleuls, cerisiers sauvages confondus dans le langage avec le merisier).
Un acacia ou un frêne abattu et la parcelle est colonisée si elle est libre. Le tilleul qui exprime au grand jour son activité d'échanges : placé contre le tronc d'un spécimen isolé, en plein développement, au milieu d'une chaude après-midi, on tient un parapluie sous la brume – de fines gouttelettes partant de la cime ricochent jusqu'au bas de la couronne du houppier. Il transpire, libérant donc une grande quantité d'oxygène, phénomène accentué par l'espace libre autour, véritable ventilateur d'eau. Forêt vivante ! Tilleul rebelle à tout élagage qui compense en mettant des feuilles énormes côtoyant les normales. Pourtant si hideux en ville...

Claude Villejoubert

(1) Système de labour.

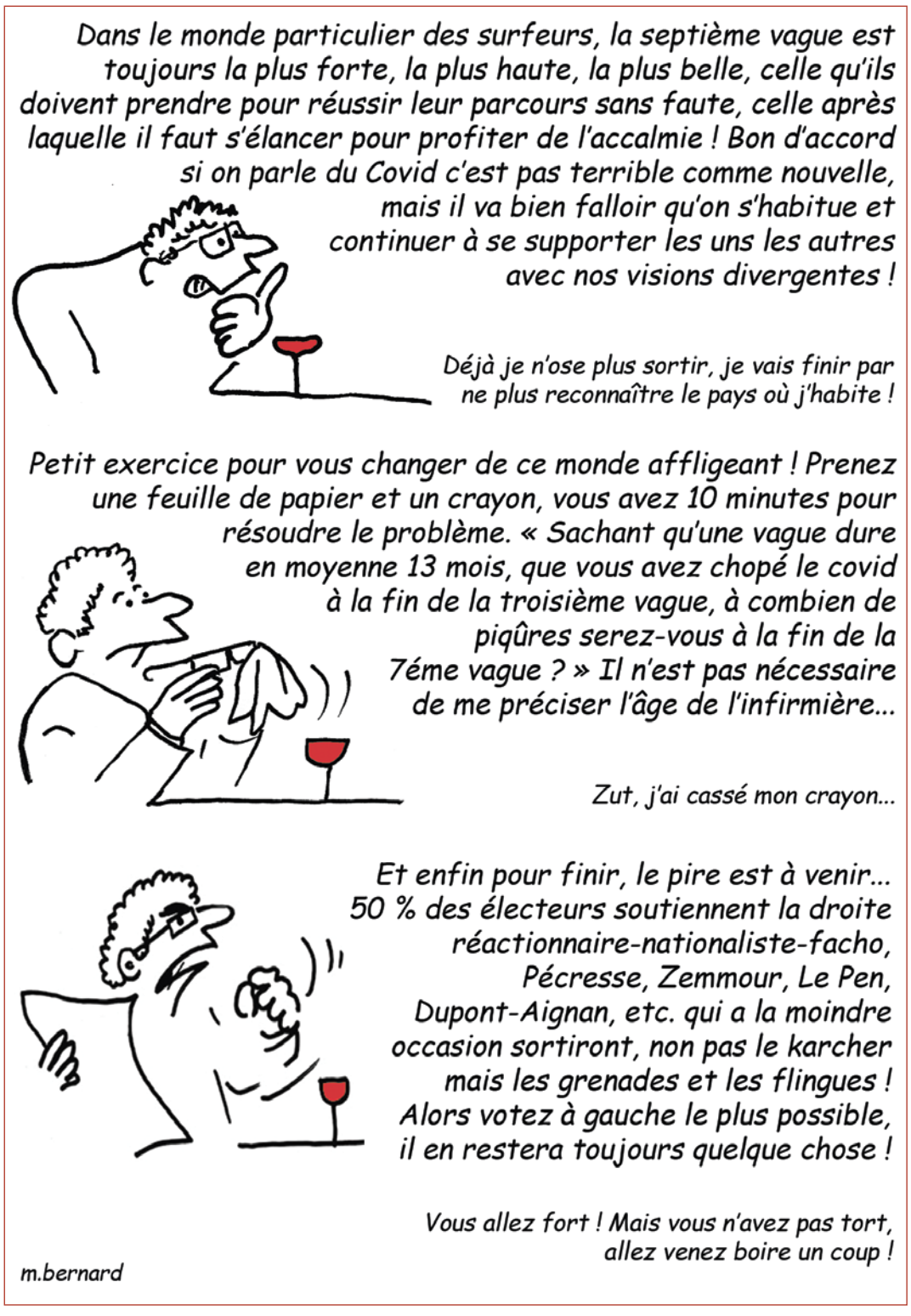

IPNS bénéficie du fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité (Ministère de la Culture, DRAC Nouvelle Aquitaine)

Vous pouvez effectuer le règlement de votre abonnement en ligne en utilisant le compte Helloasso mis à votre disposition sur notre site. HelloAsso est la première plate-forme de financement participatif dédiée aux associations et a été créé afin d'offrir à toutes les organisations la possibilité de se financer grâce au numérique via une solution complète, simple et gratuite. https://www.helloasso.com - Paiement sécurisé.

Trimestriel édité par l'association IPNS.. Clin d'oeil à « Imprimé Par Nos Soins » que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

IPNS

Directeur de publication : Michel Lulek - 23340 Faux la Montagne
Mise en page graphique : Michel Bernard
Illustrations : Michel Bernard et Philippe Gady
Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges, labellisée Imprim'vert
Commission paritaire : 1022 G 81 797 - ISSN : 1635-0278

http://journal-ipns.org

IPNS - Je m'abonne !

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 € ☐ , de soutien 20 € ou + ☐

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 28 € ☐ , de soutien 40 € ou + ☐

Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne

Conditions d'accueil au CADA de Peyrelevade

Une situation qui a peu bougé en un an et demi...

En juillet 2020, des résident.e.s du CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) de Peyrelevade portent à la direction du centre un ensemble de revendications pour l'amélioration de leurs conditions d'accueil et saisissent le Syndicat de la Montagne limousine pour les soutenir dans leur démarche. Un groupe « Exilé.es » est alors constitué afin d'appuyer leur lutte et alerte l'ARS (Agence régionale de santé), la préfecture et différents media pour dénoncer les conditions de vie désastreuses dans le centre : cuisines sous-équipées, parfois vétustes, absence totale de suivi psychologique, presque aucun service de transport, aucun accès à internet… et surtout une grave infestation de cafards dans les bâtiments. À l'appel du Syndicat, en novembre 2020, un rassemblement a lieu devant les locaux pour protester de cette situation, plusieurs media locaux (France 3, La Montagne…) sont présents. C'est suite à cette mobilisation et sa médiatisation que la préfecture et l'ARS mettent en demeure Forum Réfugiés-Cosi (gestionnaire du CADA) d'éradiquer au plus vite les cafards (1). Où en est-on depuis ? Explications du groupe Exilé.es.

Des commissions mixtes pour tenter d'avancer... laborieusement...

À la suite du rassemblement, nous proposons d'établir une commission de travail réunissant des membres de la municipalité de Peyrelevade, Forum Réfugiés-Cosi et des membres du groupe Exilé.es du Syndicat pour trouver ensemble des réponses aux problèmes exprimés par les résident.e.s.
Une première commission avec des élus et bénévoles associatifs de Peyrelevade, la directrice du CADA et des membres du Syndicat se réunit le 2 février 2021. Parmi les nombreuses demandes des résidents, la directrice du CADA en juge certaines légitimes à être travaillées au sein de la commission mais estime que d'autres sont du ressort exclusif de Forum Réfugiés-Cosi. Nous avons dans un premier temps accepté ce fait et commencé à travailler ensemble, pensant, sans doute naïvement, que cette première phase de coopération pourrait nous amener à aborder les autres sujets par la suite (amélioration des cuisines, mise en place du wifi…). Nous avons cependant demandé à être tenus informés des avancées sur ces sujets dont le Syndicat était exclu mais n'avons eu aucun retour de la part de Forum Réfugiés-Cosi. Après cette première séance de février, nous avons planifié des commissions à venir autour de cinq thématiques : les transports, l'alimentation et l'approvisionnement, les activités et le lien avec le monde associatif, les souffrances psychiques et les cours de français. L'idée était de travailler dans un premier temps en commission chaque sujet et d'organiser dans un second temps une réunion en invitant des résident.e.s du CADA et d'autres participants sur chaque sujet concerné. Quatre temps de travail en commission ont eu lieu.

21 décembre 2021 : une dernière réunion. Quel bilan ?

Cette dernière réunion a été l'occasion de revenir sur les actions envisagées et de faire le point sur cette tentative de travail commun.
Concernant les souffrances psychiques, nous avions précédemment convenu qu'un courrier à destination de l'ARS soit rédigé par la directrice du CADA et cosigné par d'autres membres de la commission pour demander à ce que des interprètes soient mis à disposition des exilé.e.s non francophones comme ils en ont le droit. Mais cette décision est restée sans suite, le CADA ne voulant finalement assumer la responsabilité d'écrire à l'ARS… Lors de cette dernière réunion, la directrice du CADA a donné son point de vue : les faibles avancées de la commission et la non participation d'autres salariés du CADA seraient liées au traumatisme que le rassemblement de novembre 2020 aurait représenté pour eux. Dans ce cas, nous aurions trouvé plus juste que la direction du CADA encourage et soutienne une rencontre entre ses salariés et la commission Exilé.es du Syndicat pour revenir sur ce moment et engager une réelle coopération.
S'il faut sans doute du temps pour réhabiliter les relations, il faut aussi la volonté et les moyens. Ainsi, nous déplorons que le Syndicat soit désigné par Forum réfugiés comme responsable de la souffrance de ses salariés, probablement pour ne pas questionner les logiques à l'œuvre, et qui dépassent largement le rassemblement qui a eu lieu.
Nous rappelons que cette manifestation était un rassemblement pacifique, avec des prises de parole, de soutien et de témoignage. Ce qui était dénoncé était bien la violence de la situation, en relation avec les choix de gestion de Forum

Manifestation du 21 novembre 2020

Réfugiés-Cosi, en aucun cas les salariés de l'établissement n'ont été mis en cause. De nombreux médias locaux ont couvert ce sujet en considérant la gravité de la situation.
Du côté du Syndicat, nous avons fait état de notre scepticisme et de nos doutes quant à la pertinence de continuer dans de telles conditions, ainsi que de nos questionnements sur ce qui a fait obstacle à la coopération. Nous n'avons pas pu associer les personnes résidant au CADA à ces discussions et trouvons difficile voire insensé de continuer sans elles, premières concernées.
Aujourd'hui nous avons plutôt un sentiment d'échec quant à cette expérience. Leurs conditions de vie n'ont pas franchement changé. Même si les cafards ont été éradiqués et que des travaux ont commencé dans l'une des cuisines, il n'y a toujours aucun accès à internet, pas de nouveaux transports mis en place, aucun suivi psychologique avec interprète, très peu d'activités… La cuisine, qui devait être restaurée depuis le rassemblement de novembre 2020, n'est en travaux que depuis le mois de septembre 2021, et est depuis toujours inaccessible ! Le centre étant très peuplé, les résident.e.s, dont beaucoup de familles, doivent se partager les deux cuisines restantes, qui sont sous-équipées et vétuste pour l'une d'entre elles.
Nous n'avons pas non plus obtenu d'éléments sur les finances de Forum Réfugiés-Cosi, qui nous auraient éventuellement permis de comprendre pourquoi d'importants travaux de fond et d'amélioration des conditions d'accueil ne sont pas entrepris.
Nous avons le sentiment d'avoir perdu le rapport de force que nous avions engagé lors du rassemblement de novembre 2020 et sommes désolés de n'avoir pu répondre aux demandes des personnes qui se sont confiées à nous en nous demandant de les soutenir dans leur démarche. Sans doute, notre erreur principale aura été d'accepter pour cette commission la participation de la seule directrice du CADA comme représentante de Forum Réfugiés-Cosi sans la présence de sa hiérarchie : elle n'a vraisemblablement pas le pouvoir d'agir réellement sur les situations vécues par les résident.e.s.

Et maintenant ?

Si nous déplorons l'échec de cette tentative de travail commun avec Forum Réfugiés-Cosi en tant que structure gestionnaire, nous n'abandonnons pas ce que nous avons entrepris. Nous ne désespérons pas de trouver des possibilités de coopérer sur des aspects beaucoup plus opérationnels avec la mairie de Peyrelevade, autour de la mobilité par exemple, et avec l'équipe de travailleurs du CADA, si certain.es y sont ouverts, en vue d'améliorer le quotidien des résidents.
Le Syndicat s'est notamment attelé de manière autonome à la question des transports : un groupe dédié à ce sujet travaille actuellement à la réhabilitation de lignes non fonctionnelles et à la mise en place de solutions nouvelles pour que les habitant.e.s de la Montagne limousine aient la possibilité de se déplacer librement vers les gares et les villes. Tous les centres d'accueil et d'hébergement seront desservis par ces trajets.
Nous continuons et continuerons de travailler aux buts que nous nous sommes fixés : défendre les habitant.e.s de la Montagne limousine et permettre à toutes et tous de vivre dignement d'où qu'on vienne.

Le Groupe Exilé.es du Syndicat de la Montagne limousine

(1) Pour plus de détails, lire l'article paru sur le site du Syndicat de la Montagne limousine : « Retour sur la création du groupe Exilé.es en soutien aux résident.es du CADA de Peyrelevade »: https://s.42l.fr/CADA et IPNS n° 73.

Forum Réfugiés a surfacturé l'hébergement et met sous pression ses salarié.es

La journaliste Feriel Alouti a enquêté* sur Forum Réfugiés et révélé que cette association facturait aux résident.es plus que la somme légalement due pour l'hébergement en CADA ! La gestion du personnel est elle aussi catastrophique : Forum a été condamnée quatre fois aux prud'hommes depuis 2019, la dernière fois pour harcèlement moral. Beaucoup de salarié.es démissionnent.

* « En toute irrégularité, Forum réfugiés surfacture des places d'hébergement », Mediacités, 16 novembre 2021 ; « Souffrance au travail, la crise interne qui ronge Forum réfugiés », Mediapart, 26 février 2022.

Agir ? Mais comment ?

Face à des menaces qui se précisent et s'amplifient, quelle est la manière la plus pertinente de lutter et d'influencer le cours des choses ? La question se pose chaque jour avec de plus en plus d'acuité. On a beau manifester, pétitionner (et je ne parle même pas de voter), on a beau expliquer, justifier, argumenter, il semble que rien n'y fait et que, bien souvent, le rouleau compresseur de décisions venues d'en haut ou d'ailleurs impose sa logique. Une interrogation stratégique qui a traversé le dernier congrès de la Confédération paysanne, le syndicat agricole, et qui s'est approfondi dans le cadre d'échanges qu'a pu avoir ce syndicat avec le mouvement des Soulèvements de la Terre.

Les éoliennes industrielles ? Malgré des oppositions tous azimuths, elles sont de plus en plus nombreuses et se construisent. Les coupes rases forestières se multiplient aux quatre coins du Plateau alors même que fleurit et se développe une contestation de ce mode de gestion forestière. Les bassines de retenue d'eau pour l'agriculture soulèvent une contestation de plus en plus forte au moment même où les conclusions du « Varenne de l'eau » confirment la reprise en main de la gestion de l'eau au profit de l'agriculture intensive. Les associations dont tout le monde vante les bonnes actions durant la crise sanitaire se voient contraintes depuis le 1er janvier 2022, si elles reçoivent des subventions, de signer un « contrat d'engagement républicain » qui les oblige à montrer patte blanche en s'affirmant défenseuses de l'ordre public et des symboles de la République... On entend certaines voix dire que les moyens d'action traditionnels et la négociation avec les pouvoirs publics ne sont plus les réponses adaptées à une situation qui empire et que le temps est venu d'actions plus directes. Le débat n'est pas nouveau, mais l'impuissance génère l'impatience et l'urgence provoque la véhémence. Si on ne nous écoute pas, comment diable se faire entendre ?

Les deux jambes de la Conf'

Thomas Gibert, paysan à Coussac-Bonneval et porte-parole de la Confédération paysanne de la Haute-Vienne, de retour du congrès national de son syndicat qui s'est déroulé l'été dernier, raconte comment cette question a été au cœur de ce congrès : « Cette année, les débats les plus houleux ont tourné autour de la question d'un point spécifique du rapport d'orientation invitant à «ne pas se laisser enfermer dans une logique institutionnelle». L'idée étant de constater qu'au niveau de la lutte, la Conf' a toujours marché sur deux jambes. La première est le travail institutionnel, la négociation avec le pouvoir. L'autre est l'action directe plutôt issue des modes d'action du syndicalisme révolutionnaire. Le rapport d'orientation suggère que, face à l'impasse dans laquelle nous nous trouvons, nous devons rééquilibrer la balance entre ces deux modes d'actions, une balance qui penchait jusqu'alors plutôt vers le travail institutionnel. Une motion proposant d'oublier totalement la deuxième jambe de l'action directe a largement été rejetée permettant ainsi d'affirmer clairement l'importance de cette stratégie de lutte. » Un rejet qui faisait suite au bilan que les syndicalistes paysans ont fait de leur action depuis plusieurs années : « Ce rejet reposait sur la question de l'efficacité de notre travail syndical qui, ces dernières années, n'a obtenu que de maigres victoires face à l'ampleur de la tâche pour mettre en place notre projet d'agriculture paysanne à grande échelle (…) Cela implique de peser dans le rapport de force face aux institutions et cela ne sera possible que lorsque nous serons pris au sérieux par ces dernières. » La rançon de cette stratégie d'action directe a ses revers. Lorsque le 27 mai dernier 200 paysans et paysannes de la Confédération paysanne se mobilisaient à Paris au siège de Pôle emploi pour interpeller le Président de la République sur les effets néfastes de la future PAC (Politique agricole commune) sur l'emploi paysan, la réponse des pouvoirs publics s'est traduite par un nassage des manifestants et la verbalisation de 75 d'entre eux. « Cette distribution systématique d'amendes, instrumentalisant le contexte d'urgence sanitaire à des fins de répression et d'intimidation syndicale, apparaît comme un moyen de pression financière pour réprimer la contestation syndicale. » (1)

Les associations sous surveillance

La répression et l'intimidation touchent également des associations qui, de plus en plus souvent, se voient harcelées, contrôlées, poursuivies ou intimidées, alors même que leur action est plébiscitée par une majorité de Français. C'est pourquoi s'est créée en 2019 la Coordination des Libertés associatives qui a mis sur pied un observatoire dont le premier rapport, publié en 2021 sous le titre « Une citoyenneté réprimée », recense et analyse une centaine de cas d'atteinte aux libertés associatives. Un travail de recensement qui se poursuit et dont on peut retrouver les éléments sur le site de la Coordination (2). De même, l'obligation nouvelle de devoir signer un « contrat d'engagement républicain » pour recevoir en tant qu'association une subvention publique, un agrément ou accueillir un volontaire en service civique (Cf. IPNS n°74, page 14), s'inscrit dans cette offensive contre la société civile au nom, bien sûr, de « bons principes ». Le Collectif des associations citoyennes qui réclame l'abrogation de ce décret propose des lettres types que les associations contraintes de signer ce contrat peuvent joindre pour expliquer leur désaccord et leur opposition (3). Là encore, arrive un moment où la stratégie du dialogue et de la négociation bute sur un mur.

Renouer avec l'action directe

Le mouvement des Soulèvements de la Terre (4) initié en 2020 et axé sur la défense de la terre, est un réseau de luttes locales qui veut impulser un mouvement de résistance et de redistribution foncière à large échelle (Cf. IPNS n°75, page 6). Il a mené différentes actions, contre les méga-bassines dans le Niortais, contre la bétonisation en Île-de-France ou contre des firmes comme Bayer Monsanto. Dans des échanges avec la Confédération paysanne, il s'interroge aussi sur les bonnes méthodes d'action. Dans le domaine agricole il note en particulier ce paradoxe : « Nos idées sur le foncier et l'agriculture sont minoritaires dans la profession et majoritaires dans l'opinion publique. » Appelant à « dépasser le modèle stratégique classique de la gauche paysanne » et persuadé qu'un changement de politique « par le haut » est aujourd'hui illusoire, il appelle à « renouer avec l'action directe et la diversité tactique (…) qui a toujours été au cœur des luttes paysannes », autour de plusieurs propositions : occupations de terres, présence et pression des habitants sur les institutions régulatrices (SAFER, Commissions départementales d'orientation agricole...), mais aussi veille foncière et constitution de réserves foncières expérimentales pour une « réforme agraire par le bas ». Autant de modes d'action déjà testés ici ou là mais qu'il s'agirait de généraliser sur l'ensemble du territoire. Pour cela le mouvement propose la création de comités de défense de la terre : « L'idée est d'inscrire le syndicalisme paysan dans un espace de composition plus vaste, une sorte de « syndicat de territoire » à même de peser sur les institutions (…) L'ambition est de créer un espace politique composite qui soit à la fois un comité de défense et une sorte de contre-institution, de contre-pouvoir local. Ces comités de défense de la terre pourraient s'organiser autour de trois piliers : une veille foncière communautaire, un axe activiste et un axe office foncier expérimental. » Une forme qui, chez nous, ressemble un peu à ce que tente de faire depuis trois ans le Syndicat de la Montagne limousine.

Michel Lulek

(1) L'Avenir agricole, n°266, page 3 : https://s.42l.fr/CPLimousin
(2) L'Observatoire des libertés associatives : https://www.lacoalition.fr
(3) Sur le site du CAC : https://s.42l.fr/Lettres
(4) https://lessoulevementsdelaterre.org

Agir contre les méga-bassines

Bassines Non Merci, la Confédération paysanne et les Soulèvements de la Terre appellent à converger, à la veille des échéances électorales, pour exiger l'arrêt des travaux, la mise en place d'un moratoire sur les projets de méga-bassines, et remettre la question des usages de l'eau et des pratiques agricoles au cœur du débat public, les 25-26-27 mars 2022 à la Rochénard (79) : « Un week-end de manifestations populaires, accompagnées de gestes de désobéissance civile, pour mettre un coup d'arrêt aux projets de méga-bassines ; un week-end d'échanges autour de nos usages de l'eau et nos pratiques paysannes pour construire ensemble des manières socialement et écologiquement justes d'habiter les bassins versants ; un week-end pour danser, et danser encore, contre les méga-bassines, l'agro-industrie et son monde. »
Le Syndicat de la Montagne limousine s'associe à ce rassemblement et propose un départ collectif. On peut s'inscrire pour rejoindre ce départ en écrivant à : eau@syndicat-montagne.org

La phobie administrative peut faire mal

Le groupe d'entraide administrative et juridique existe depuis 2018. Nous venions souvent en aide à des amis qui avaient du mal à faire des démarches. À force nous avons compris que ce n'était ni anodin ni éphémère et nous avons de fait constitué un groupe, pour nous partager les informations et être plus efficaces.

Ce groupe a fait partie des dynamiques qui ont convergé en 2019 à la création du Syndicat de la Montagne limousine, en tant qu'une des composantes de ce qu'il est intéressant, utile, voire nécessaire d'avoir sur le territoire. Aux côtés d'actions sur l'eau, sur la forêt, sur l'éducation, sur les souffrances psy, etc., avoir des ressources d'écrivain.es publiques et des ressources juridiques paraissait nécessaire.

Nous avons proposé des permanences à Gentioux, Tarnac, Royère-de-Vassivière, Eymoutiers et Peyrat-le-Château [1]. Après trois années de bénévolat, étant moi-même pressé par le Conseil départemental qui cherchait à faire baisser le nombre d'allocataires du RSA, j'ai répondu avec succès à un appel à projet du ministère de la santé lancé entre autres sur le thème de « l'accès au droit ». Cela me permet en ce moment d'être payé pour travailler dans le collectif. Quand une personne devient salariée au sein d'un collectif de purs bénévoles, cela change un peu l'équilibre. J'y suis tous les jours, tandis que d'autres s'y consacrent quelques heures par mois. Mais nous restons un collectif, nous faisons le point régulièrement sur les demandes qui nous sont soumises et les réponses qu'on peut, ou pas, apporter.

Parmi toutes les questions qui nous parviennent, les situations sont très variées, mais certains « interlocuteurs à qui il faut faire face » sont fréquents : la Caf, Enedis et la police et la gendarmerie. La Caf, un rapport [2] vient encore de sortir sur la question en février, distribue beaucoup moins d'aides que ce à quoi les gens ont droit. D'une part, des gens ne demandent pas le RSA (un tiers des bénéficiaires potentiels) et d'autre part, pour celles qui reçoivent des allocations, les dispositifs de la Caf rendent fréquents les mésententes, les « trop-perçus », les demandes de pièces, les aides perdues faute de déclaration à temps, etc…

La suppression des guichets et l'obligation de fait de passer au numérique et au sans contact mettent énormément de gens de côté. Pour faire valoir ses droits, il faut du courage. Pour avoir des ressources il faut de plus en plus de ressources. Mieux vaut posséder un smartphone ou un ordinateur pas trop vieux. Avoir les compétences pour naviguer sur les interfaces. Supporter des tchats avec des robots infantilisants qui surgissent dans le coin de l'écran. Garder ses nerfs. Ta démarche peut devenir très compliquée si ni toi ni personne dans ton entourage ne sait compresser un PDF. C'est une politique d'exclusion consciente, une « maltraitance institutionnelle ». Le ministère « de la santé et des solidarités » subventionne un poste comme le mien pour lutter contre une pauvreté mise en place et entretenue par les gouvernements successifs.
Pour continuer dans les pressions actuellement les plus fréquentes qui sont générées par le système technique lui-même, Enedis pose de gros problèmes en imposant de façon intimidante voire harcelante ses compteurs connectés par ondes. Plusieurs personnes nous contactent pour faire valoir leur droit à refuser ces dispositifs chez eux, et elles ont raison.

La police et la gendarmerie, bien sûr, intimident aussi beaucoup de monde, ce qui nous amène pas mal de « public ». Elles ont pris encore plus de place depuis 2020, les interdictions de sortir et les amendes pour non-respect des règles.

Notre collectif est sans doute (on espère !) perçu comme distinct des institutions, ce qui fait qu'on reçoit généralement des gens qui se sentent à l'aise pour parler, plus à l'aise pour certaines que devant une assistante sociale rémunérée par le Département ou dans des « Maison France services », qui sont gérées et suivies de près par le ministère de l'Intérieur.

Le ministère de la Justice a aussi théoriquement ses points d'accès au droit, mais même s'il y a des gens de bonne volonté dedans, elles sont loin d'avoir les moyens qui feraient que des gens se diraient « J'ai un problème juridique mais ce n'est pas grave, je sais que je peux compter sur la Maison de la Justice et du Droit qui est accessible près de chez moi. » Globalement, beaucoup de gens sont terrorisés par le droit et perçoivent dès le ton, la forme et la symbolique quand le droit s'adresse à eux, que ça va être très compliqué. Un email intitulé « Votre Caf vous demande », une « Notification de trop perçu » de Pôle Emploi, ou un courrier d'Enedis ou de la gendarmerie, souvent, cela provoque de l'effroi. La phobie administrative, ce n'est pas une blague, c'est une souffrance qui peut faire vraiment mal.

Pour continuer le panorama des questions qui nous arrivent, il faut aussi parler de la domination des hommes sur les femmes. Cette domination ou emprise donne lieu à une partie non négligeable d'affaires juridiques que ce soient des problèmes de garde d'enfants, de violences, parfois aussi de diffamation, etc… Nous travaillons entre autres avec les militantes du Planning familial de Peyrelevade. Des femmes se retrouvent avec des avocates rémunérées à l'aide juridictionnelle qui, pour rentrer dans leurs frais, doivent traiter beaucoup de dossiers et ne peuvent pas toujours expliquer toutes les procédures en détails à leurs clientes. Ces femmes sont « entendues » par des juges aux affaires familiales ou juges des enfants qui expédient des affaires humainement douloureuses en quelques minutes. Fait rare, même les juges se sont rebellés contre leurs cadences infernales avec une grève en décembre [3]. Malheureusement, dans certains cas, il faut aussi dire à une femme des choses du genre « en fait même si nous entendons ta souffrance, en justice tu as très peu de chances de gagner, essaye de chercher à te reconstruire ou à lutter autrement », parce que la justice n'avance que très lentement ou pas du tout sur les questions de genre et que les procédures peuvent être ruineuses en temps et en énergie mentale.

Autre remarque : on a des organismes comme la Sécurité sociale ou la Caf qui disent parfois aux gens « vous n'avez pas le droit aux aides car vous habitez en Allemagne (ou en Italie, etc…) ». Et en fait, si ! Les gens habitent bien en Limousin ! Le paradoxe c'est qu'on vit ces mois-ci l'installation de la surveillance électronique généralisée qui fait que la police peut savoir en quelques clics et en quelques heures où vous étiez (enfin, où votre téléphone portable était, où votre email s'est connecté, etc…) chaque minute sur au moins les 365 derniers jours, et qu'elle s'en sert évidemment contre vous à peu près dès qu'elle veut, et qu'elle communique avec la Caf et la Sécu. Mais dans l'autre sens, évidemment, ça ne marche pas. Peut-être qu'un jour on fera un courrier à la Caf disant « au lieu de m'accuser de résider en Allemagne, vous n'avez qu'à demander à la gendarmerie, elle sait très bien que j'habite à Peyrat-le-Château et que je vais juste à Eymoutiers une fois par semaine ! ». C'est à la fois un peu drôle et un peu terrifiant.

Pour terminer et donner d'autres aperçus ce que cette expérience d'entraide administrative et juridique veut dire, voici un inventaire à la Prévert de quelques autres situations que nous avons rencontrées ces derniers mois :

- une personne a sa voisine qui a construit illégalement une terrasse qui lui bouche totalement la vue et voudrait que ce soit détruit ;
- une mineure avec troubles du comportement alimentaire s'est rendue à l'hôpital psychiatrique de son plein gré il y a deux mois, elle veut maintenant en sortir, ses parents sont d'accord mais une médecin s'y oppose et menace de les signaler ;
- une personne reçoit 130 euros par mois d'aide au logement et voit quand elle « fait la simulation » sur le site de la Caf qu'elle aurait droit à deux fois plus ;
- un couple a acheté de la forêt ; il et elle découvrent que le groupement forestier voisin a fait une coupe rase et leur a volé leurs arbres en dépassant la bordure de parcelle. Ils appellent le gestionnaire qui dit «on avait planté là il y a trente ans, vous n'avez rien dit depuis, alors maintenant c'est chez nous».
- un joueur de foot se fait frapper pendant le match. Il se défend. Il est convoqué un mois plus tard par la gendarmerie. Un joueur de l'équipe adverse l'accuse de violences.
- une personne dont l'enfant ne va pas à l'école est convoquée par l'inspection académique et serait rassurée par la présence d'une tierce personne.
- un couple de personnes âgées qui ont la même ligne fixe depuis les années 1960 se rend compte qu'Orange lui facture un « compte pro » sans raison depuis vingt ans.

Si vous vous sentez l'envie d'aider les autres sur ces sujets ou sur d'autres, surtout n'hésitez pas, rejoignez-nous !

Yann Bureller

1. Dates et lieux à retrouver sur syndicat-montagne.org/juridique/. Le collectif est joignable au 07 84 51 14 75 et à groupejuridiquedelamontagne@riseup.net
2. « Mesurer régulièrement le non-recours au RSA et à la prime d'activité : méthode et résultats », ministère de la santé, février 2022
3. Voir le témoignage d'une ex-magistrate écœurée par son métier : « Déserter la justice » sur lundi.am, février 2022

Une ferme, « cadre d'une véritable résilience face aux aléas du monde »

Les journées « Un dimanche à la campagne » organisées par l'association Terre de Liens sont l'occasion d'ouvrir les portes d'une ferme. C'est ainsi que Raphaëlle de Seilhac, paysanne et bénévole dans cette association, a accueilli et fait visiter le 30 janvier dernier, le Domaine du Mons, à Vitrac-sur-Montane (Corrèze), où elle est installée depuis une vingtaine d'années. Si cette ferme n'est pas encore une ferme dite « de Terre de Liens », elle pourrait bien le devenir... Visite guidée par l'hôtesse de ces lieux.

En 1995-1996, j'ai hérité d'une très grande maison de campagne (360 m²) et de ses dépendances (une grange de 300 m² et une maisonnette de 45 m²), de 35 hectares de forêt et 5 hectares de SAU (surface agricole utile) en tant que nue-propriétaire. J'accueillis cette donation avec une certaine distance puisque mes parents gardant l'usufruit et moi-même vivant à l'époque à Paris, je me sentais peu concernée. D'autant moins que mon père s'occupait de tout comme il l'entendait, ce qui me convenait parfaitement. J'avais compris qu'une donation avant ses 70 ans lui permettait de faire de nombreux abattements fiscaux et lui assurait de conserver ce bien dans le patrimoine familial.

Basculement

Seulement, deux ans plus tard, mon père développait les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer et j'ai très vite dû me plonger dans les dossiers que ma mère m'a transmis. J'avais déménagé et travaillais alors à Clermont-Ferrand. La tempête de 1999 a participé à mon « basculement ». Après avoir passé tous mes week-ends de l'hiver 2000 à sortir les épicéas de nos forêts, j'ai décidé de m'y installer en 2001 et d'y créer mon activité pour donner un sens à cette propriété. Étant jeune, j'avais rêvé d'être

J'ai commencé petit.
Je suis restée… petite.

éleveuse et j'ai pu récupérer, entre mes terres et celles de mon frère, 12 hectares, jusqu'alors prêtés à trois différents fermiers aux alentours. Deux ans plus tard, j'avais monté un troupeau de 70 brebis, réalisé 4 chambres d'hôtes avec une capacité d'accueil de 12 personnes.
En 2008, j'ai eu l'opportunité d'acheter 30 hectares de SAU à proximité de la maison, mis en vente par la Safer (société d'aménagement foncier et d'établissement rural). Sur cette surface, j'ai monté un troupeau de 8 vaches allaitantes avec l'intention d'engraisser 3 années durant tous les veaux nés sur la ferme.
J'ai exercé mon activité d'accueil jusqu'en 2014, sachant que ce n'est qu'en 2011 que j'ai vraiment commencé à trouver un équilibre financier sur la ferme ; j'avais en effet dû tout créer et acheter : terres en grande partie, matériel et troupeaux en totalité, et j'ai, depuis mon installation, bâti, certes avec ma forêt, 800 m² de bâtiments qui logent mon atelier, stockent mon foin et le bois déchiqueté qui me chauffe.

Atout herbe

Si j'ai un peu tâtonné à l'intérieur de mon système, je n'ai pas hésité quant à l'orientation que j'allais lui faire prendre. En 2001, la question environnementale me préoccupait grandement. Je lisais nombre d'articles extraits des rapports du GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat) et par ailleurs on annonçait la fin du pétrole, peu ou prou, pour 2030 ! Ce que je croyais ! C'est comme cela que j'ai fait ou affiné mes choix. En travaillant sur un système vertueux, qui artificialise peu, impacte le moins possible le sol à défaut de l'enrichir, en gardant mon autonomie alimentaire, en visant mon autonomie énergétique et en maîtrisant l'intégralité de ma commercialisation. J'ai commencé petit. Je suis restée… petite.

Grâce aux CIVAM (Centre d'initiatives et de valorisation de l'agriculture et du milieu rural), j'ai vite compris qu'à 600 m d'altitude, sur un sol granitique où parfois le rocher affleure, mon véritable atout pour élever et engraisser des ruminants était l'herbe. Et c'est ainsi que depuis ce temps, j'ai en permanence une trentaine de bovins : de 10 mois à 3 ans pour le troupeau destiné à l'engraissement (de 8 mères suitées et un taureau pour ce qui concerne les reproducteurs et une petite cinquantaine de brebis agnelant une fois par an au printemps - en théorie !). Les races changent, se croisent, au gré de mes envies esthétiques et de mes erreurs (les troupeaux parfois se mélangent : des génisses sont devenues mères malgré moi et des agnelages débutent parfois en tout début d'année…).
Grâce au réseau Patur'Ajust, j'ai appris à faire brouter tous les milieux atypiques - landes à bruyères, zones humides, forêts, et à les intercaler avec mes prairies naturelles. En

moyenne, mes brebis ne consomment que 80 kg de foin par hiver et mes vaches tournent autour de 1,5 tonne par bête. Ayant retenu que l'herbe pâturée coûte 3 à 4 fois moins chère que l'herbe récoltée, je n'ai pas eu de difficulté à me convaincre du plein-air intégral pour l'ensemble des troupeaux qui finalement broutent toute l'année.
Ma commercialisation ne déroge pas à la règle des économies d'énergie puisque je vends la totalité de ma production en 4 week-ends par an : 2 fois en Corrèze, 1 fois en sud Gironde et une fois en Île-de-France, remplissant au mieux le camion frigo que je loue et grâce auquel je transporte un à deux bœufs, parfois un veau, une bonne douzaine d'agneaux et brebis découpés, mis sous vide et empaquetés par mes soins.
Quant à la forêt, j'ai beau avoir un Plan simple de gestion, je n'y prélève que les arbres dont j'ai besoin pour mes constructions et n'ai fait, jusqu'à présent, que peu d'éclaircies et des coupes dites « sanitaires ». Après la tempête de 1982, mon père avait fait replanter du Grandis en masse. Il y a 4 ans, les attaques de scolytes (insecte parasite de l'arbre) m'ont conduite à tout enlever. Partout où il y a des trous, j'ai opté pour la régénération naturelle. En revanche, depuis quelques années, je plante feuillus et arbres fruitiers tout autour et parfois à l'intérieur de mes prés, dans le creux des rochers, en suivant les courbes de niveaux. Ceci afin d'y créer de l'ombre pour l'herbe et pourquoi pas une ressource alimentaire supplémentaire.

Propriété et transmission

Sensibilisée lors de mes études à l'histoire des Indiens d'Amériques et à leurs expulsions ou massacres, la question de la propriété tout comme celle de la transmission m'ont

taraudée. Ayant conscience des capacités d'accueil de mon lieu et souhaitant les faire partager, j'ai commencé par faciliter l'installation d'un couple sur mon domaine. Ils étaient arrivés à la maison après avoir fait un tour de France de « l'agriculture durable », très en vogue à l'époque (2004). Elle était comédienne et durant sa première année de « résidence », a monté un spectacle qu'ils ont ensuite fait tourner dans les fermes. Lui, assurait la technique et la logistique et ils ont écrit un livre issu de leur voyage. Dans la foulée, ils ont créé et installé leur entreprise tournée vers les pollutions environnementales et électromagnétiques dans des bureaux à 1 km de la maison. L'entreprise a fini par déménager dans la banlieue de Tours alors qu'elle ne trouvait plus vraiment sa place au Domaine du Mons.
En 2011, alors que Terre de Liens s'implantait dans le Limousin, j'ai fait venir son directeur et son animatrice fraîchement nommée sur la ferme en leur proposant une donation de l'ensemble de ma propriété. Je voulais en devenir la première locataire. Je pense que je souhaitais avant tout me débarrasser d'une partie de la charge mentale liée à la gestion de l'ensemble - ou au moins la partager. Terre de Liens à l'époque m'a signifié deux choses : qu'ils étaient déjà en possession de trop de patrimoine bâti qui leur coûtait cher et qu'ils n'avaient à l'époque pas ou peu de compétence sur la forêt. Ils ont pensé que j'allais pouvoir créer un collectif qui s'emparerait de mes questions. Il faut du temps...
Ce n'est qu'après 2014, qui marque la fin de mon activité de chambres et table d'hôtes, que je me suis mise à accueillir de nombreux stagiaires issus des écoles d'agriculture ou via le réseau du Woofing. Des liens parfois se tissent, grâce au fait que nous travaillons ensemble et partageons un bout de chemin ensemble, à la recherche de solutions que nous savons complexes. Depuis, la maison désemplit peu. Nombre de mes ami.es sont devenus remplaçant.es temporaires pour me permettre de partir en vacances (et je m'y emploie) et les clients sont eux aussi devenu.es des ami.es. Un petit réseau voit le jour.

La vie m'a permis de rencontrer nombre d'artistes, qu'i.elles soient musicien.nes, peintres, dessinateur.ices, auteur.ices. Lentement la maison se transforme en lieu de résidence artistique, parfois de fête. On y fait des concerts, des lectures, des dégustations, des projections, des rencontres. Parfois en privé, parfois avec les « locaux », souvent de manière informelle. L'an dernier, Anne de Amézaga, connue pour son immense réseau dans le milieu du théâtre, a installé sa roulotte dans le jardin. Nous avons créé « Le Grand Bazar Merveilleux du Mons » qui a accueilli quelques spectacles. Depuis quelques années, j'ai réintégré Terre de Liens avec la ferme intention d'y retracer mon chemin… quand je dégagerai le temps nécessaire.
J'imagine également me rapprocher du Réseau des alternatives forestières. Pour l'instant, je fais partie du groupe « Accueil » de Terre de liens qui tente de mettre en relation porteurs de projets (une centaine par an frappent à la porte du Limousin) et cédants. À défaut d'être dans la transmission physique de mon domaine, je suis portée par la transmission de savoirs et savoir-faire. Mon système n'est pas parfait mais il a le mérite de me donner mon autonomie financière, de me laisser du temps pour le questionner et progresser. Plutôt autonome, ce système maintient la biodiversité, génère des troupeaux heureux - je le vois – m'offre une liberté certaine de décision et enfin, le cadre d'une résilience véritable face aux aléas du monde.

Je sais que le Domaine du Mons n'exprimera son plein potentiel que s'il est porté collectivement. Le donner à Terre de Liens devrait favoriser un projet multiple. C'est aussi cette transmission qui maintenant est à l'agenda.

Raphaëlle de Seilhac

Contact : https://www.domainedumons.com

Qui a vu le grand méchant loup ?

Au cours de l'hiver, le Limousin a été le théâtre de plusieurs attaques de troupeaux ovins attribuées officiellement au loup. Les réactions ont été à la mesure (et à la démesure) de l'émotion suscitée par cet événement.

Depuis plusieurs années le GMHL (groupement mammologique et herpétologique du Limousin) organise des conférences pour aider les différents acteurs du territoire à anticiper le retour du loup gris. Son animateur, Julien Jemin, a eu du mérite pour mener les débats de façon non polémique en respectant tous les présents et tous les points de vue. Aux agriculteurs qui lui jetaient « on ne veut pas de votre loup », il expliquait que le loup n'appartient à personne et ne demande aucune autorisation pour venir dans nos contrées. Plusieurs attaques ont eu lieu sur des troupeaux ovins en décembre et janvier à Pérols-sur-Vézère, Féniers, Gentioux. Chargé de les authentifier, l'OFB (Office français de la biodiversité qui réunit l'Agence française de la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage) a prudemment affirmé que « la responsabilité du loup n'est pas écartée ». Des attaques qui confirment les déclarations de Marie Abel, chargée de la cellule loup au GMHL : « Le Limousin est un bon corridor pour les individus seuls, mais il n'y a pas de fixation pour l'instant. » Autrement dit : pas de meutes.

Le monde agricole en ébullition

Ces attaques ont suscité la colère des représentants agricoles. Des réunions ont eu lieu dans les 3 préfectures du Limousin dont ils n'ont pas été satisfaits car ils n'ont pas obtenu le classement des départements en « zone difficilement protégeable » (ZDP) qui leur aurait permis de pratiquer des tirs de défense et de prélèvement. Néanmoins, chaque préfecture a classé en « cercle 3 » (zones éligibles aux mesures de protection des élevages face au loup) la totalité de son département. Ce qui permet de subventionner des moyens de protection (clôtures et parcs électrifiés), l'achat de chiens et des accompagnements techniques. Les communes qui ont subi des attaques ont même été classées en « cercle 2 » (financement renforcé). Les 3 chambres d'agriculture réclament cependant le classement en ZDP et leurs présidents ont même écrit au Président de la République pour cela !
La Confédération paysanne du Limousin exprime une position plus nuancée. Si elle salue comme « une première avancée » le classement en cercles 3 et 2, elle rappelle que « ce sont les éleveurs qui sont menacés par la présence du loup et non l'inverse » : « Les éleveurs, obligés de modifier leurs pratiques et d'investir dans des moyens de protection n'ont pas à gérer les effectifs des espèces protégées ni à protéger les promeneurs, touristes ou animaux de compagnie face aux mesures de protection des troupeaux. La mise en place rapide du Plan national loup sur l'ensemble du Limousin est urgente et indispensable. C'est à l'État et aux collectivités territoriales de mettre en œuvre toutes les mesures de régulation, d'indemnisation et de protection nécessaires pour préserver l'élevage paysan. »
Quant à la Coordination rurale, elle se distingue par ses positions extrémistes : « En Haute-Vienne, nous avons du plomb et du poison et nous régulerons par nous-mêmes. » Son représentant creusois a été encore plus explicite : « On invite les agriculteurs à prendre leur fusil de chasse et à tirer le loup sans rien dire. Il faut faire cela discrètement pour faire disparaître les cadavres. La Coordination rurale remboursera le plomb et le sac de chaux. » Des propos qui ont déclenché un dépôt de plainte de trois associations de défense animale.

La coexistence est-elle possible ?

Le GMHL pense qu'il ne faut pas se laisser aveugler par ce genre de positions et que beaucoup d'éleveurs sont prêts, avec l'aide des pouvoirs publics, des associations et des scientifiques, à adopter des mesures de protection des troupeaux pour poursuivre leur activité en sécurité. Le GMHL défend la place du loup gris en Limousin mais aussi le maintien d'un élevage ovin extensif participant tant au maintien de la biodiversité qu'à la possibilité de vivre et travailler sur le territoire. Il reconnaît également le droit des éleveurs à défendre leurs troupeaux (tirs de défense par exemple). Il préconise l'utilisation du triptyque classique : gardiennage, chiens et regroupement nocturne et recommande d'en adapter les règles aux spécificités du Limousin. Si le GMHL est opposé à la création d'une ZDP et aux tirs de prélèvement, il mise sur un travail de médiation et d'accompagnement auprès des éleveurs pour trouver des solutions concrètes en collaboration avec des associations telles l'association pastorale de la Montagne limousine ou l'association corrézienne des utilisateurs de chiens. Certaines pratiques d'élevage devront forcément évoluer. Ainsi, un éleveur qui a l'habitude de ne visiter qu'une fois par semaine un troupeau éloigné de 30 km de son domicile, devra, avec la présence du loup, abandonner cette pratique. Cela pose aussi des questions plus larges concernant le foncier, la structuration des exploitations et la course à l'agrandissement.

Jean-François Pressicaud

Cette photo, envoyée par l'un de nos lecteurs, a été prise le 10 décembre dernier sur la commune de Peyrelevade. D'après l'OFB (Office français de la biodiversité) qui a vu cette photo, il s'agit bien d'un loup. Un autre de nos lecteurs, également du Plateau, côté Haute-Vienne, nous indique avoir découvert les premiers pas du loup il y a déjà 3 ans, l'hiver, dans la neige. Le lendemain un cadavre de chevreuil semblait confirmer l'hypothèse... Mais, comme il dit : « Nous restons muets pour ne pas bousculer la nature et ses habitants... »

Du nuisible à éradiquer à l'espèce vivante à protéger

Au milieu du XXe siècle le loup, pourchassé depuis des siècles, est finalement éliminé des campagnes françaises. En Limousin les derniers loups sont tués dans les années 1930. À l'époque chacun pensait que c'était un progrès notable et une victoire de la civilisation : les hommes s'étaient débarrassés d'un nuisible ! Moins d'un siècle plus tard, la prise de conscience des dégâts écologiques et des atteintes à la biodiversité conduit une part grandissante de la société à comprendre que le terme de nuisible accolé à une espèce vivante doit être rayé de notre vocabulaire et qu'il faut tendre vers un équilibre entre toutes les composantes de la vie sur terre. Pas facile certes, mais espérons que le bon sens, la bonne volonté et une meilleure connaissance conduiront à une approche apaisée des difficultés à affronter.

La louve, la chèvre, le chou et la Montagne

Depuis 2017, l'association Quartier Rouge, de Felletin, travaille sur la question : Comment se préparer au retour des loups sur la Montagne limousine ? Maintenant que les loups sont manifestement arrivés (voir page précédente), il ne s'agit plus de se préparer mais d'apprendre à cohabiter avec eux. Pour cela, l'association organise ce qu'elle appelle un « laboratoire de pratiques pour imaginer des scénarios de cohabitation sur la Montagne limousine ». Ouvert à tous, il se déroulera sur une semaine en mai prochain.

Julie Olivier

Vous ne l'avez pas vu ? Pourtant le loup est là. Il hurle à la mort chaque nuit du côté de Quenouille sur la commune de Peyrat-le-Château !

Suite au processus de recherche et de création artistique mené depuis 2017 autour du retour des loups sur le territoire (voir encadré), Quartier Rouge a préparé cette semaine de laboratoire avec un groupe d'éleveurs, d'artistes et de chercheurs. Côté éleveurs : Johanna Corbin (Gentioux), Thierry Letellier (La Villedieu), Eric Moreau (Saint-Frion) et Léo Pauwels (Tarnac). Côté artistes et chercheurs : Benoît Verjat (designer et anthropologue), Boris Nordmann (artiste) et Patrick Degeorges (philosophe).
Si vous êtes habitant·e de la Montagne limousine, que vous soyez éleveurs, acteurs du monde agricole, de l'environnement, du tourisme, élus … ou, de façon plus générale, si vous êtes intéressé.es par les questions que posent le vivant, la cohabitation des usages entre humains et non-humains, les formes de négociation ou l'expérimentation de pratiques de recherche collective, ce laboratoire est fait pour vous.

La ferme, laboratoire d'avenirs

En prenant la ferme comme milieu privilégié pour partager des pratiques, cette expérience propose de penser plus largement comment la ferme et son environnement deviennent un espace politique, un laboratoire d'avenirs. De fermes en fermes, et en s'extrayant de la situation d'urgence que peut soulever le retour des loups, il s'agira de prendre en compte les ancrages positifs de la cohabitation. L'enjeu est la trajectoire de chacun·e et du groupe : la manière dont les questions, observations et intentions s'actualisent et se transforment jour après jour en goûtant à des pratiques de différentes natures (pastorales, éthologiques, artistiques, scientifiques…). Cette expérience vise également à prototyper ou identifier des assemblées de territoire pertinentes pour formuler de nouveaux scénarios et des manières de faire société en prenant en compte différents points de vue et notamment celui des non-humains.

Objectifs

- Comprendre la singularité du territoire de la Montagne limousine en termes de pratiques agricoles, d'histoire, de paysage et poser des hypothèses pour ce territoire.
- Faire émerger de nouvelles représentations et développer des formes de sensibilités et de relations au vivant.
- Inviter, croiser et faire interagir des pratiques de différentes natures (pastorales, éthologiques, artistiques, scientifiques…) et coproduire des savoirs et connaissances avec les personnes en présence.
- Ouvrir la question du loup au-delà des éleveurs afin d'élargir le cercle des personnes concernées et faire réseau en réunissant des acteurs qui ne se rencontrent pas habituellement.
- Trouver des moyens pour convoquer les non-humains à la table des négociations.
- Refermer le cycle de travail entamé en 2017 par Quartier Rouge et ouvrir des perspectives en rendant visible le travail réalisé et en inventant des méthodes pour se saisir des questions environnementales.

L'expérience

L'expérience se déroulera sur 5 jours entre le 16 et le 21 mai 2022. Les participant·es sont invité·es à rester toute la semaine mais peuvent venir aussi à la journée. Chaque journée est consacrée à un nouveau milieu (quatre fermes puis la gare de Felletin) et aborde un angle particulier de la cohabitation. Sur place, l'hôte nous fait visiter sa ferme, présente son milieu et des pratiques associées. Des praticien·nes invité·es proposent chaque après-midi des exercices pratiques de différentes natures (pastorale, de mouvement, de pensée, d'observation, d'enquête …). Le groupe se répartit donc sur chacune des pratiques proposées, puis des temps d'échange en plus petits groupes sont prévus pour saisir et partager les expériences vécues par chacun. Les soirées apportent des éclairages sur des sujets ou approches liés aux angles abordés chaque jour à travers des conférences et des projections. Elles sont ouvertes à tous (voir le programme en encadré).

Quartier Rouge et le loup

L'association Quartier Rouge accompagne depuis 2017 un processus de recherche et de création artistique avec un groupe d'éleveurs et d'habitants du territoire engagé dans une voie médiane (hors du débat « pour ou contre le retour des loups ») et anticipatrice (voir IPNS n° 62). Ce processus a donné lieu à des ateliers, des rencontres, une formation avec l'éthologue Jean-Marc Landry, une enquête de terrain menée par un groupe d'étudiants en écologie, mais aussi la création de formes artistiques par Boris Nordmann (comme le Récit de l'enquête et la Fiction corporelle Lou Pastoral) ainsi que le prototypage d'une « assemblée pastorale » avec Benoît Verjat. La particularité de ces approches est dans la reconnaissance de l'importance des corps, corps animaux qu'elles cherchent à comprendre depuis les corps de mammifères humains de chacun des participants.
En savoir plus : www.quartierrouge.org

Le programme

Lundi 16 mai : Soirée d'ouverture aux Plateaux Limousins (Le Villard, Royère-de-Vassivière)
Mardi 17 mai : La tourbière, le chien et le mouton. Les animaux alliés (Ferme de Lachaud, Gentioux). Pratiques de perception, de relations et de communication avec les animaux pour prendre en compte la compétence des animaux dans les scénarios de coexistence : atelier de communication animale, trek danse pastorale.
Mercredi 18 mai : Le prédateur, le pisteur et la mort. Présence du sauvage (Haute-Besse, La Villedieu, sur la ferme d'Adrien Letellier et Marion Robert). Pratiques pour porter attention à la présence du sauvage et comprendre notre rapport au sauvage et à la prédation. Cartographie et analyse de pièges photographiques, pistage de traces...
Jeudi 19 mai : La politique, les usagers et la montagne. Cohabitation des usages (Le Goutailloux, Tarnac). Prototyper des formats d'assemblées qui permettent de tenir compte des interactions et des points de vue de différentes entités (humaines et non-humaines) et envisager des conciliations entre des stratégies de différentes natures : pastorales, écologiques, touristiques…
Vendredi 20 mai : Le risque, les joueurs et la boussole. Transformation des pratiques (Saint-Frion). Envisager des transformations dans les pratiques et formuler de nouvelles hypothèses.
Samedi 21 mai : La communauté vivante (Gare de Felletin). Faire le bilan, se projeter et scénariser la suite.
Plus de renseignements et inscriptions : julie.olivier@quartierrouge.org ou 06 89 98 39 68. Le nombre de places étant limité, il est impératif de prendre contact avant pour s'inscrire.

Inauguration de la gare de Felletin

Le samedi 26 mars 2022 célébrera l'inauguration de la gare de Felletin. Après 33 ans de sommeil et 3 ans de chantiers participatifs et de travaux, la gare, fraîchement réhabilitée en lieu d'activité, d'expérimentation et de vie en commun, est prête à ouvrir ses portes au public. La Gare accueille désormais des bureaux associatifs, un espace de travail partagé, un studio radio, une cuisine participative, un jardin, un espace convivial où l'on pourra se poser, boire un café, voir des expositions, participer à une formation ou à un atelier.

L'inauguration 2022 de la gare de Felletin (140 ans après la première) est portée par l'association PANG ! créée en septembre 2021 par les membres fondateurs du projet et les associations habitantes de la gare : Les Michelines, Quartier Rouge et Radio Vassivière. L'association PANG ! a pour mission de coordonner le lieu, l'ouvrir à de nouveaux usages et usagers, et d'y développer un projet socioculturel. L'inauguration de la gare le samedi 26 mars prochain est un événement important. Il marque l'aboutissement d'un processus collectif de plus de 10 ans pour faire revivre le site de la gare et imaginer un nouvel espace public, au sens d'espace de vie, de circulation, de diversité, d'échanges et de travail en commun.

L'origine du projet

Le projet de réhabilitation de la gare de Felletin s'appuie sur une dynamique de coopération autour du quartier de la gare de Felletin. Dès 2009, plusieurs acteurs se réunissent pour concevoir un projet de réhabilitation de l'ancienne gare avec de nouveaux usages au croisement de préoccupations sociales, culturelles et économiques (création d'un café littéraire, d'un bar restaurant, ou encore d'une brasserie).
En 2011, une concertation avec la Communauté de Communes Aubusson-Felletin est engagée et un protocole d'accord est signé avec les associations Quartier Rouge et La Draisine Express dans le souhait de développer un projet sur le lieu. Cette concertation n'aboutit pas. Différents projets collectifs continueront à être portés par les associations du quartier durant ces années. En 2018, la Communauté de Communes Creuse Grand Sud remet en vente le bâtiment d'accueil voyageurs. L'association Quartier Rouge acquiert le bâtiment et soutient l'importance de ce projet comme structurant pour le territoire rural de la Nouvelle Aquitaine et celui du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Le projet de la Gare est alors lancé : transformer collectivement ce site en un lieu ouvert à tous, où il soit possible et heureux de se retrouver, de s'interroger et de fabriquer ensemble.

Fédérer des acteurs, composer ensemble

Réunissant plusieurs acteurs autour de cette réhabilitation, l'association Quartier Rouge se propose d'accompagner la création du lieu, tant au niveau de la recherche de financements, du suivi de la maîtrise d'ouvrage, que de la construction de la dynamique d'acteurs. Les associations Radio Vassivière et Les Michelines se positionnent comme futurs habitantes. Ensemble, ces trois associations imaginent un lieu partagé, leur permettant de croiser leurs pratiques, de manger, découvrir, débattre, apprendre avec d'autres.
Nous commençons à nous réunir, accompagnés par la Coopérative des tiers lieux, et à dessiner le futur lieu ensemble : définir ses valeurs, sa gouvernance, les modalités d'accueil possibles et souhaitées, nos limites, le modèle économique souhaitable, les besoins humains et matériels, comment nous souhaitons dire qui nous sommes, transmettre des intentions tout en offrant de l'ouverture et en laissant le projet se transformer.
Des temps d'ateliers et de chantiers participatifs en 2020 et 2021 viennent alimenter la réflexion et nourrir le projet de nouveaux enjeux et richesses humaines.
Ce processus de composition collective, initié à 9 puis à 15 personnes, aboutit à la création de l'association PANG ! en septembre 2021.

D'un P.A.N.G à PANG !

La gare, fermée aux voyageurs depuis 1979, est encore desservie chaque jour par deux trains qui relient Felletin à Aubusson, Guéret et Limoges. Devenue un terminus elle est selon la SNCF un P.A.N.G., « un point d'arrêt non-géré ». Avec la réhabilitation de la Gare, elle est gérée par l'association PANG ! : « point d'arrêt nouvellement géré ». PANG ! a pour objet de faire revivre le site de la Gare et ses abords en un lieu d'hospitalité et de partage, et ainsi favoriser la mixité, créer du lien social et de la coopération sur le territoire. Au sein du lieu, l'association développera des activités socio-culturelles, proposera des ateliers, des formations, et des services pour Felletin et ses alentours. Deux salariées rejoignent l'association en février 2022 : une animatrice café / cuisine, et une coordinatrice-facilitatrice. Elle supervisent dès fin mars 2022 l'animation du café, d'une cantine (trois jours par semaine), l'accueil et l'accompagnement d'autres partenaires dans le lieu dont les projets correspondent aux valeurs du lieu, et une programmation portée en collaboration avec les habitants de la gare.
Son ouverture au public à partir de fin mars engage la gare et ses acteurs vers une nouvelle étape : passer de la théorie à la pratique, et permettre à d'autres de s'approprier des espaces, des usages et des formes. Ceci pour que la gare de Felletin s'incarne comme un espace commun d'hospitalité, d'expérimentations et de pratiques collectives ancré dans un territoire.

Venir célébrer avec nous

Nous avons souhaité imaginer l'inauguration autour d'un fil de mots : être ensemble, raconter, lier, remercier, célébrer. Rendez-vous est donné à tous et toutes de nous rejoindre par tout moyen de locomotion (à pied, à cheval, à roulettes, en bateau) à 15h place Courtaud pour se rendre ensemble en cortège festif et musical à la gare. Puis se déroule tout un programme : discours horizontaux, gestes inauguraux, visites du lieu, exposition, atelier raku, plateau radio et écoutes sonores, crêpes, buvette, repas, concerts, DJs sets et quelques surprises…
Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour fêter le renouveau de la Gare avec nous !

Venez nous rencontrer sur le marché de Felletin
les vendredis 11, 18 et 25 mars
Bénévolat auprès de Nadège 06 16 34 60 56
ou par mail à lagareencommun@mailo.com

Le projet de réhabilitation de la gare de Felletin est financé par : La Région Nouvelle-Aquitaine, le programme FEDER de l'Union européenne, L'État — Ministère de la Culture, La DRAC Nouvelle- Aquitaine, La préfecture de la Creuse, Le Conseil Départemental de la Creuse, La Communauté de Communes Creuse Grand Sud, La Commune de Felletin, la Fondation GRDF, la Fondation RTE et les contributeurs de l'appel à dons.
Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué

Invitation à contribuer à l'inauguration de la gare de Felletin

> En participant à l'atelier Sound painting orchestré par Tattoo le samedi 19 mars de 10h à 13h à la gare pour animer le cortège d'inauguration.
> En nous écrivant : décrivez-nous à partir de 3 mots et jusqu'une page maximum ce que représente pour vous le projet de la gare de Felletin.
Merci de nous faire parvenir vos textes et vos mots pour le 23 mars au plus tard à :
PANG - Avenue de la Gare - 23500 Felletin ou à lagareencommun@mailo.com
> En apportant un (petit) objet de votre choix. Le temps de l'inauguration nous proposons de constituer une collection d'objets à échanger, L'Autel des pas perdus. Vous venez avec un objet en lien avec la gare, vous le déposez en arrivant, et vous en emportez un en échange.

Venez nous aider avant, pendant et après

Signalez-vous si vous voulez venir préparer la fête avec nous du 21 au 25 mars,
ou nous aider pendant et après l'événement (faire la cuisine, tenir la buvette, tenir propre le site, ranger).

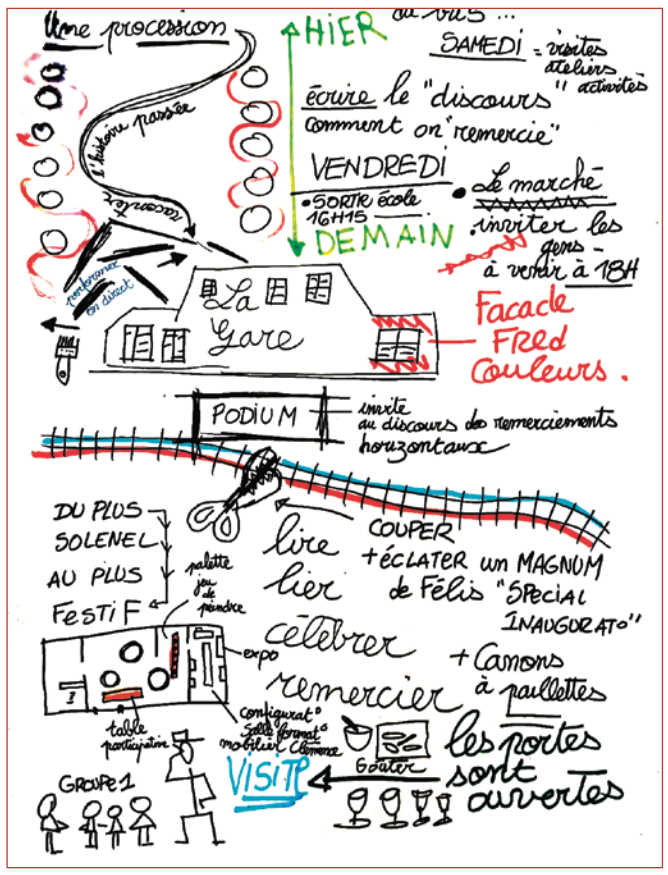

Souffle le vent de la colère !

Pour ce numéro, IPNS a demandé à ses copains de *Mefia Te*, le journal de la Basse-Marche, de nous éclairer sur l'éolien. Dans leur coin, le nord de la Haute-Vienne, les projets éoliens sont nombreux. Ils ont creusé le sujet et nous proposent quelques billes pour comprendre de quoi on parle. Merci à eux ! Et si on n'a rien contre le vent (et même contre son utilisation énergétique), c'est bien la dimension industrielle de ces projets, leur nombre et le fait qu'ils émanent de sociétés ou de politiques bien peu locales, qui posent problème...

Les opposants au projet des éoliennes de Nedde l'ont du reste affiché sur leurs panneaux : c'est l'éolien industriel qui est dans leur colimateur ! Porté par la société Aalto Power (rachetée depuis par le groupe Iberdrola), le projet d'une zone de 7 aérogénérateurs de 180 mètres de haut sur la commune fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité confiée à... Iberdrola. « Quel crédit peut-on donner à cette étude commanditée par le promoteur lui-même ? » s'interroge le collectif d'habitants qui s'est constitué contre le projet.

Des projets à la pelle

Il n'y a pas qu'à Nedde que les industriels cherchent à montrer le bout de leur pale. Un nouveau projet pharaonique est en cours d'étude près de Bourganeuf qui implique les communes de Saint-Pierre-Bellevue, Vidaillat, Mansat-la-Courrière, Soubrebost et Faux-Mazuras. À cela s'ajoutent des projets sur des communes voisines comme Saint-Pardoux-Morterolles. La préfecture de la Creuse a autorisé la construction de deux parcs éoliens : le premier à Janaillat et Saint-Dizier-Masbaraud, le second à Thauron et Mansat-la-Courrière. Onze éoliennes devraient y être installées et permettraient d'alimenter en électricité une commune de 50 000 habitants. Le projet était dans les tuyaux depuis plus de quatre ans. D'autres projets ont été autorisés dans le nord ou l'est du département (à Jouillat, Saint-Julien-la-Genête, Tercillat, Nouhant, Verneiges, Boussac-Bourg). Un autre, porté par la communauté de communes de Bourganeuf-Royère, prévoit la construction de six éoliennes de 150 m de haut. La Communauté de Communes, défend le projet en avançant des motifs économiques, fiscaux, écologiques, et même, paradoxalement, touristiques !

Mefia Te

« Méfie-toi ! » comme diraient nos amis de Basse-Marche. Il y a de quoi. Le vendredi 3 décembre une pale de 47 m de long a été retrouvée dans un champ de Saint-Agnant-de-Versillat, près de La Souterraine. En très mauvais état, elle provient d'une éolienne située à une centaine de mètres de là ! De quoi en rester pâle ! La cause est à déterminer. Durant la nuit du 2 au 3 il y a bien eu du vent mais pas énormément. En moyenne 13 à 20 km/h, avec au plus fort de la nuit 53 km/h en rafale. Ce genre d'accident n'est ni rare,

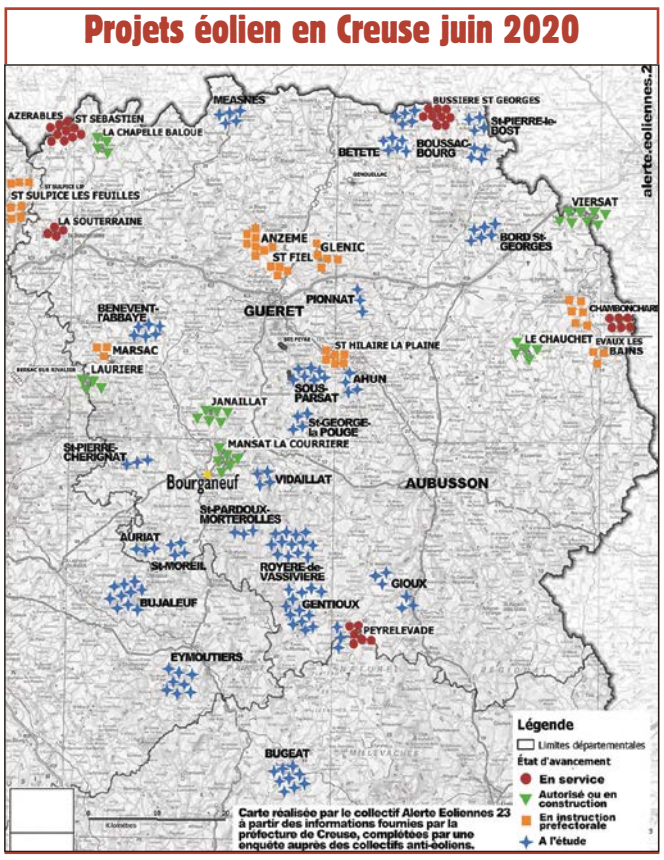

ni sans conséquences, comme le rappellent les animateurs du site « éoliennes23 » (1). Ici ou là, la méfiance se manifeste sérieusement. Ainsi, « considérant le nombre exponentiel de projets éoliens sur notre territoire et considérant le lobbying important dont sont l'objet les élus du territoire » la communauté de commune du Pays Sostranien (autour de La Souterraine) a voté à une très large majorité (27 pour, 2 contre) une motion demandant un moratoire de l'installation de parcs éoliens. Dans l'Indre, à Mouhet, juste à la limite de la Creuse vers Azérables, un projet de parc éolien de 4 aérogénérateurs présentant une hauteur maximale en bout de pale de 179,5 mètres, n'a pas été autorisé par la préfecture de l'Indre. Raison : « Le territoire dans lequel s'implante le projet, se caractérise par une identité paysagère forte (…) incompatible avec la mise en place de projets éoliens qui apparaissent surdimensionnés par rapport au relief des paysages et qui dénatureraient le cadre pittoresque et authentique de ce secteur, portant ainsi atteinte à l'attractivité du territoire et au développement d'un tourisme vert. » C'est la préfecture de l'Indre qui le dit ! Idem pour le parc éolien de Lif, sur les communes de Saint-Sulpice-les-Feuilles (87) et Vareilles (23). Les préfètes de Haute-Vienne et Creuse ont dit non d'une seule voix face à « l'enjeu de prégnance de telles éoliennes (…) visibles dans la très grande majorité d'une zone de rayon de 9 kilomètres autour du projet. »

(1) « Sûreté et transparence des éoliennes » sur https://eoliennes23.fr

Quelques données clés

N'importe qui peut trouver sur le web des pages de données chiffrées concernant l'éolien. C'est d'ailleurs une partie du problème : il y a tellement de chiffres qu'on peut leur faire dire tout et leur contraire. Néanmoins, voici quelques éléments mis en avant pour faciliter la compréhension globale du sujet.

CONTEXTE GÉNÉRAL

- Production d'énergie éolienne = 7,9 % de l'énergie produite en France, en nette hausse par rapport à 2019.
- Troisième source d'énergie en France en 2020, derrière le nucléaire (67,1 %) et l'hydraulique (13 %).
- Part de l'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie en France en 2020 : 19,1 % (objectif de 32% d'ici 2030)
- Nombre d'éoliennes en France : environ 8 000
- Quatrième pays d'Europe en termes de puissance éolienne installée (18 Giga Watts) loin derrière l'Allemagne (63 GW), l'Espagne (27 GW) et le Royaume-Uni (24 GW).

FONCTIONNEMENT

- Production annuelle d'une éolienne de 2 MégaWatts = consommation annuelle moyenne de 800 à 1 000 foyers environ
- Problème de la variabilité de la production, le vent n'étant pas constant ! Exemple, en 2020, l'ensemble du parc éolien de France générait une puissance de 13 409 MW le 10 février à 18h ; mais le 24 avril à 11h, faute de vent, c'était seulement 124 MW.
- Nécessité d'adosser l'énergie éolienne à d'autres sources d'énergie, et/ou de développer des solutions de stockage (cf. projet « Ringo » mené notamment à Bellac)
- Distance éolienne - habitations : en France, c'est 500 mètres minimum. C'est 1 000 mètres en Allemagne, et même, en Bavière, dix fois la hauteur de l'éolienne

ÉLÉMENTS FINANCIERS

- Budget d'investissement, exemple du parc de la Basse-Marche : 80 millions d'euros pour 24 éoliennes.
- Coût du MWh et comparaison avec le nucléaire : typiquement, là, c'est la guerre des chiffres entre pro et anti. Les pro-éoliens annoncent un coût d'environ 65 € le MWh pour l'éolien et le comparent au coût annoncé par la Cour des Comptes pour l'électricité produite par la nouvelle centrale nucléaire de Flamanville, soit 110 à 120 € le MWh. De leur côté, les anti-éoliens mettent en avant un coût approximatif de 35 € le MWh pour l'énergie issue de centrales nucléaires déjà en activité, en partie amorties, et à la durée de vie plus longue que les éoliennes. Choisis ton camp camarade !
- Garantie d'achat de l'État: double garantie pour les producteurs d'énergie éolienne, en volume (priorité d'accès au réseau) et en prix, même quand le prix du MWh, sur le marché de gros, tombe parfois à 12 €, comme au printemps 2020.
- Retombées pour les collectivités: 10 000 à 12 000 € par an et par MW pour les collectivités territoriales où s'implante un parc éolien.
- Retombées pour les propriétaires: entre 2 000 et 3 000 € par an et par MW (les éoliennes installées font généralement autour de 2 MW).

FABRICATION ET RECYCLAGE

- Matériaux nécessaires à la construction : acier, fibre de verre ou de carbone, béton (1 500 à 2 500 tonnes nécessaires pour le socle), la majeure partie des composants étant néanmoins recyclable.
- Durée de vie : de 20 à 25 ans .
- Obligation pour les développeurs de provisionner le coût du démantèlement une fois l'exploitation terminée.
- Crainte des anti-éoliens : un scénario comme aux USA, où 14 000 éoliennes sont abandonnées sur pied.

ET EN REGION ?

- En Nouvelle-Aquitaine, environ 700 éoliennes en place, surtout en Poitou-Charentes et dans le nord du Limousin.
- Volonté de la Région de multiplier par 2,5 la capacité de production d'ici 2030.

Source : *Méfia Te* n° 10

C'EST QUOI L'ÉOLIEN ?

La couleur blanche est imposée par l'aviation civile et militaire

A ÉNERGIE CINÉTIQUE DU VENT

B ÉNERGIE MÉCANIQUE DE L'ÉOLIENNE

C ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

1 ANÉNOMÈTRE + GIROUETTE : détectent la force et la direction du vent

2 MOTEURS : font pivoter la nacelle et modifient l'inclinaison des pales en fonction des vents

3 PALES : plus elles sont grandes, plus elles produisent de l'électricité

4 NACELLE :
- a GÉNÉRATEUR : produit un courant alternatif
- b FREIN : s'active lors de vents trop forts
- c MULTIPLICATEUR : série d'engrenages qui augmentent énormément le nombre de tours par minute pour générer de l'électricité
- d AXE ou ARBRE : tourne à la vitesse de rotation des pales

5 MAT : plus il est haut, plus il capte les vents

A Saint-Martial sur Isop, les mats mesurent jusqu'à 140 mètres !

6 BÉTON : entre 1500 et 2500 tonnes de béton pour fixer l'éolienne

7 ÉLECTRICITÉ : produite à une tension de 690 V et envoyée au transformateur pour être élevée

50m

100m

VITESSE NOMINALE

= vitesse à laquelle les éoliennes produisent le plus d'électricité

7 Km/h — 50 Km/h — 90 Km/h

ENCLENCHEMENT — UTILISATION DU FREIN — ARRÊT

Aujourd'hui, les progrès réalisés ont nettement fait baisser le moment de l'enclenchement. C'est pourquoi des éoliennes peuvent être installées en Basse Marche

En cas de vents trop forts, pour protéger le matériel

Autres arrivées d'électricité pas nécessairement issue d'énergies renouvelables

L'ensemble, appelé maillage, assure la stabilité du réseau

LIGNES À HAUTE TENSION

Pour distribuer l'électricité sur de longues distances

Plus l'électricité circule loin, plus il y a de pertes. Le principe de circuit court vaut aussi dans ce domaine. Ainsi l'électricité consommée sur le territoire est généralement celle produite localement

POSTE DE LIVRAISON + TRANSFORMATEUR

Accélèrent la vitesse de déplacement

La tension est élevée à 20 000V

Tension encore augmentée

POSTE SOURCE

À Bellac, il est situé à Madère

TRANSFORMATEUR

On diminue la tension

220V

AZAT LE RIS

Cool ! Avec l'argent des éoliennes, on pourrait avoir une nouvelle crèche !

Ouais. Mais c'est moche et ça fait du bruit !

Le mouvement des éoliennes génère un bruit d'environ 35 dB en continu.

Par comparaison, une voiture génère 90 dB

35 dB — 55 dB — 95 dB

Hauts de France, Grand Est, Occitanie = 60 % du parc éolien

Zones au plus fort potentiel de vent

47 % du territoire non autorisés aux éoliennes

En Haute-Vienne, les 2/3 du parc éolien se trouvent dans le nord.

Potentiel de vent : Fort / Très fort — Faible / Très faible

Crédit : Delphine HUE / Lionel CAUCHI / Ibrahima KANE / Mefia Te!

Aporcalypse now

Dans le numéro 3 d'IPNS de 2002, nous abordions déjà la question d'une porcherie industrielle à Domps (87) et de ses épandages. Les industriels en remettent une « couche ». Les projets de porcheries industrielles se multiplient sur le territoire… Verneiges, Tercillat, Nouhant, Jouillat… en Creuse ; Servant, Lapeyrouse, Giat, Durmignat… en Puy-de-Dôme ; Bujaleuf… en Haute-vienne. À quand votre commune ?

Ces derniers temps, la Creuse et les départements limitrophes, Puy-de-Dôme et Haute-Vienne, doivent faire face à une vague d'implantation de porcheries de type industriel, à l'instigation d'une puissante coopérative, la CIRHYO, basée à Montluçon dans l'Allier.

Ce coin de France relativement peu peuplé serait-il devenu la nouvelle terre promise de l'industrie porcine ? De fait, les contraintes réglementaires y sont moins sévères que, disons, en Bretagne, la population âgée tarde à prendre parfaitement conscience des enjeux et les « perturbateurs » honnis par l'industrie, en l'espèce les militants écologistes, ne courent pas les rues. Il est donc urgent d'alerter la population locale sur la menace que fait peser ce type d'élevage sur l'environnement, l'économie, la société et in fine, sur l'humanité toute entière. En espérant que l'éducation populaire débouche sur l'action militante et citoyenne…

Une porcherie industrielle c'est

- Des animaux maltraités dès leur naissance
- Des odeurs pestilentielles
- De grandes quantités de gaz ammoniac émises dans l'atmosphère
- Des bactéries antibio-résistantes qui contaminent l'air et les sols
- Des virus transmissibles à l'Homme
- Une pollution des eaux par les nitrates et autres résidus nocifs de la production intensive
- Une consommation d'eau potable non prioritaire en période de sécheresse
- Une déforestation massive en Amérique du Sud via l'importation d'aliments
- De la viande de mauvaise qualité
- Des recettes touristiques et des valeurs immobilières en baisse

Si on n'ouvre pas la bouche maintenant, il faudra se boucher le nez plus tard !

A Bujaleuf dans la Haute-Vienne

Réputée pour son lac, Bujaleuf est une commune du Parc naturel régional de Millevaches. « Au cœur du Pays Monts et Barrages en Haute-Vienne (labellisé Pays d'Art et d'Histoire), aux portes de la Montagne limousine et du PNR de Millevaches en Limousin, « entre eaux et forêts », Bujaleuf est une jolie petite commune située à 35 km de Limoges labellisée Station Verte et Station Pêche. Le GAEC Fraysse-Bosredon a un projet d'extension d'un élevage porcin. Il est soumis à la consultation du public. « Le GAEC est assisté par la coopérative CIRHYO pour la mise en œuvre de son projet. », dixit le Cerfa – formulaire de demande d'enregistrement. Le projet, qui porte le nombre d'animaux présents dans l'atelier porc à 3459 (1) (en animaux-équivalents), est

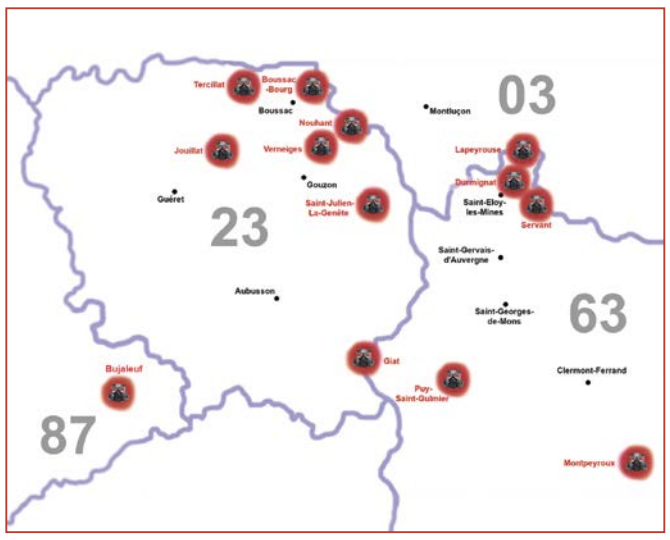

associé à l'implantation d'un méthaniseur équipé d'un cogénérateur.

Une logique shadockienne

S'agissant du mégaprojet porcin de Bujaleuf, quelques réflexions sur « l'usine à gaz » (le méthaniseur équipé d'un cogénérateur) dont l'implantation fait partie du programme. Un cogénérateur, de quoi s'agit-il exactement ? C'est un dispositif qui produit en même temps de l'électricité et de la chaleur à partir d'une même source d'énergie, ici en l'occurrence du « biogaz ».

« Le cogénérateur a une puissance électrique d'injection de 160 KVA, bridé à 124KVA pour l'injection dans le réseau. » ([1] - p.5)*, « La chaleur générée par le cogénérateur, dont la puissance thermique est de 155 kWth, est valorisée en partie pour maintenir en température les digesteurs, mais également pour chauffer les porcheries. Si la chaleur disponible n'est pas consommée par des besoins thermiques, elle est dissipée par des aérothermes. » ([1] - p. 6)*

Autrement dit, une partie du biogaz produit par le méthaniseur sert à réchauffer directement l'atmosphère lorsque les besoins en chauffage des porcheries sont nuls, à l'exception des salles abritant les tout jeunes animaux. Circonstances habituelles pendant une grande partie de l'année, sachant que la moyenne annuelle de température à Bujaleuf est de 10,9°C. Vu l'altitude au site d'implantation (327 m, selon la carte IGN), on n'a évidemment pas affaire à un climat de montagne rigoureux avec un froid qui sévit pendant un hiver long. A la station Météofrance de Limoges-Bellegarde (altitude 402 mètres, distante de 35,5 km à vol d'oiseau), une température record de 17,2°C a été mesurée en janvier 2022. Doit-on invoquer le changement climatique ?

Et quid des périodes de canicule ? « La température du digestat est comprise entre 38°C et 41°C au maximum. » ([1] - p. 5)*. Comment se comportera le méthaniseur lors des pics de chaleur en été, lorsque la température de l'air avoisine les 40°C ? Limoges-Bellegarde a enregistré un record de chaleur de 37,9 °C en juillet 2019.

« Sur l'unité de méthanisation, tous les paramètres du process de méthanisation sont surveillés journalièrement, et en cas de dépassement de valeurs seuils certains génèrent des messages d'alarme envoyés sur les portables des exploitants. En cas d'arrêt du digesteur, les lisiers arrivant dans la pré-fosse peuvent être renvoyés directement dans la fosse à digestat. » ([1] - p. 6)*. Malicieusement, on peut se demander si l'électricité « verte » produite par les panneaux photovoltaïques installés sur les porcheries ([4] - p. 19)* est prévue pour servir à la réfrigération du digesteur, au cas où celui-ci entrerait en surchauffe…

La torchère SMART

Pour faire face à un éventuel pic de production, des mesures de gestion prévoient le stockage temporaire de biogaz, ou la destruction du biogaz par torchage en cas de dépassement de la capacité de stockage réglementaire, qui doit permettre de stocker au moins 3 heures de production nominale ([1] - p. 31-32)*. « L'équipement qui sera installé est une torchère C-NOX. Elle est dimensionnée pour […] brûler la totalité de la production instantanée du digesteur même en cas d'arrêt total du cogénérateur » ([1] - p. 32)*.

Le système est dimensionné de façon telle que l'exploitant ne devrait pas recenser « plus de trois événements de dépassement de capacité de stockage ayant impliqué l'activation durant plus de 6 heures d'une torchère », « à l'exception des opérations de maintenance et des situations accidentelles liées à l'indisponibilité du réseau de valorisation en sortie d'installation », à savoir le cogénérateur ([1] - p. 32). On ose espérer que la torchère ne sera pas allumée trop souvent, pour la beauté du ciel nocturne (2)…

« Et les Shadocks pompaient, pompaient… »

En savoir plus : https://noporch23.wordpress.com/

L' * renvoie au dossier ci-dessous, puis au chapitre et à la page : GAEC Fraysse-Bosredon, déc. 2021. PJ complémentaire n°4 – justification du respect de l'arrêté déclaration ICPE rubrique 2781-1. https://www.haute-vienne.gouv.fr/content/download/36614/260121/file/PJ%20compl%C3%A9mentaire%20n%C2%B04%20-%20Analyse%20arr%C3%AAt%C3%A9%20d%C3%A9claration%202781-1%20m%C3%A9thanisation.pdf>

(1) - AE : Animal-Equivalent. 1 porc à l'engrais = 1 AE, 1 truie = 3 AE, 1 porcelet = 0,2 AE

(2) - Journal du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, 2019. « *Ecologie – Quand il fait nuit noire...* » (article sur la préservation du ciel étoilé, p. 6).

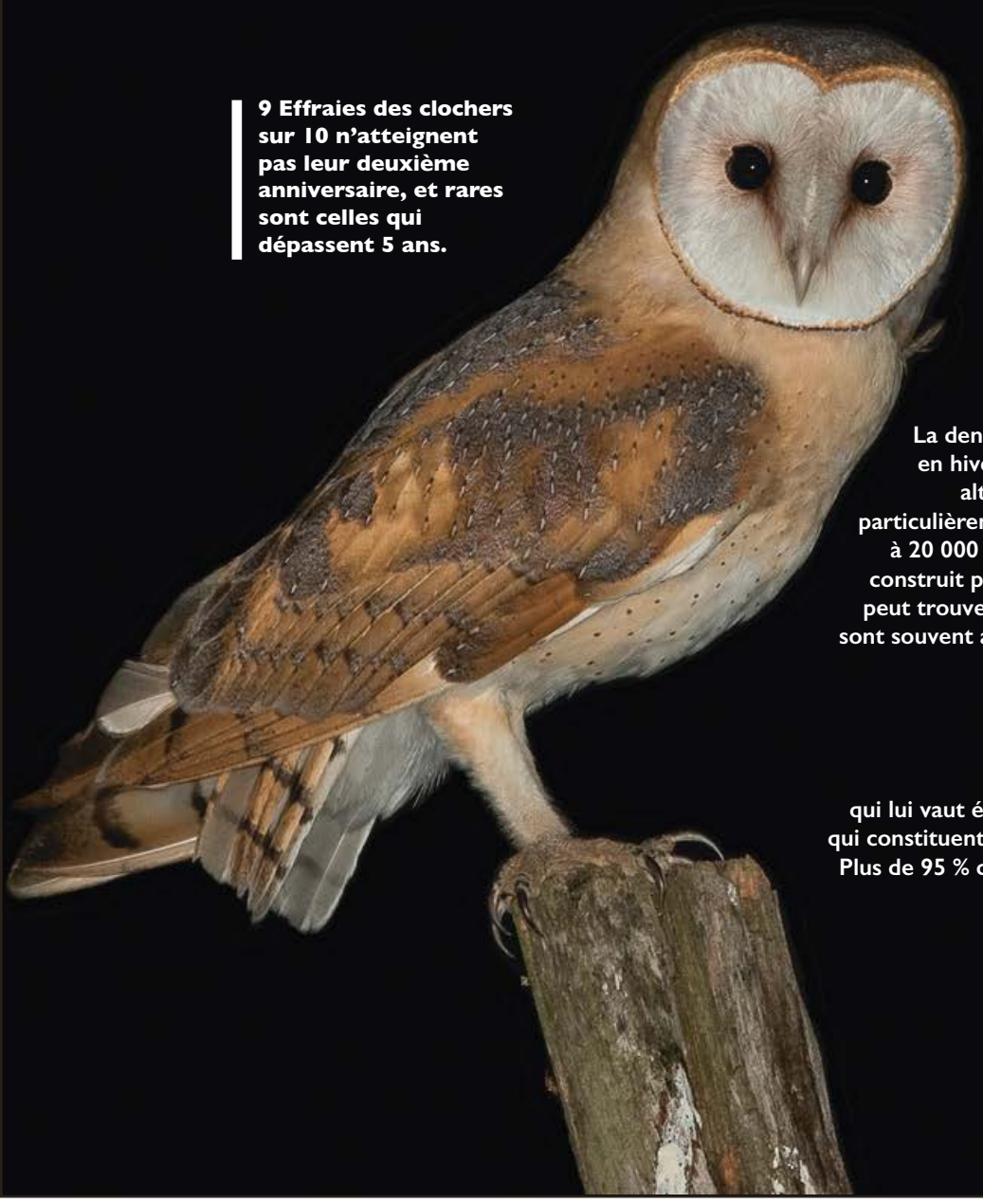

9 Effraies des clochers sur 10 n'atteignent pas leur deuxième anniversaire, et rares sont celles qui dépassent 5 ans.

Sauvons la Dame blanche

L'Effraie des clochers décline en France

Bien que l'espèce soit intégralement protégée en France depuis1976, les spécialistes estiment que les effectifs nationaux sont en régression continue, comme dans la plupart des pays européens. Le statut de conservation de l'Effraie des clochers apparaît aujourd'hui défavorable. Dans les années 2000, sa population française était estimée entre 20 000 à 50 000 couples (source BirdLife International). L'espèce est aujourd'hui classée en liste rouge dans certaines régions comme en Champagne-Ardenne et en Auvergne-Rhône-Alpes.

Plusieurs facteurs concourent à cette malheureuse régression

La densité du trafic routier engendre une forte mortalité nocturne chez les effraies, surtout en automne et en hiver quand la nuit tombe plus tôt et que les jeunes s'émancipent et partent à l'aventure. Le vol à basse altitude des chouettes qui chassent les rongeurs (campagnols) présents sur le bord des routes les rend particulièrement vulnérables aux collisions de nuit, quand la visibilité des automobilistes est plus réduite. 15 000 à 20 000 individus sont ainsi tués chaque année sur les routes de France. Par ailleurs, l'Effraie des clochers ne construit pas de nid : elle a pris l'habitude de s'installer dans des lieux propices aménagés par l'Homme, où elle peut trouver obscurité et quiétude. Or, beaucoup de vieilles granges ont été rénovées, les combles des maisons sont souvent aménagés et les clochers des églises sont en général grillagés pour empêcher les pigeons d'y rentrer. L'effraie utilise également parfois des arbres creux pour nicher et ceux-ci se raréfient.

Le nom de l'« Effraie des clochers » fait référence à l'étrangeté de son cri, à son vol spectral incroyablement silencieux ainsi qu'à sa prédilection à nicher sous les toitures des églises. Son appellation scientifique « *Tyto alba* » évoque en latin la blancheur de cette chouette, qui lui vaut également le surnom de Dame blanche. Formant un coeur caractéristique, les deux disques concaves qui constituent la face de l'effraie lui permettent de faire résonance et de concentrer ainsi les sons vers ses oreilles. Plus de 95 % de son menu se compose en effet de campagnols, souris, mulots et autres musaraignes. Un couple et ses jeunes consomment ainsi en moyenne 5 000 petits mammifères par an !

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

La LPO propose des solutions concrètes et efficaces pour protéger l'Effraie des clochers

- Poser des nichoirs ou aménager des bâtiments.
- Lutter contre l'engrillagement hermétique des clochers.
- Renforcer notre dialogue avec les agriculteurs.
- Planter des haies le long des routes.
- Favoriser l'entretien des talus herbacés.
- Replacer les jeunes trouvés au sol dans leur nid.
- Continuer d'accueillir et soigner.
- Sensibiliser le grand public.

Mais la LPO a besoin de moyens pour les mettre en oeuvre, informer et sensibiliser le public, les collectivités et les entreprises.
Ensemble, nous pouvons sauver l'Effraie des clochers !

LPO France

CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél. 05 46 82 12 34
Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Plan 1 : nichoir à couloir

Ce nichoir à effraie est pourvu d'un couloir qui maintient une obscurité idéale à l'intérieur.

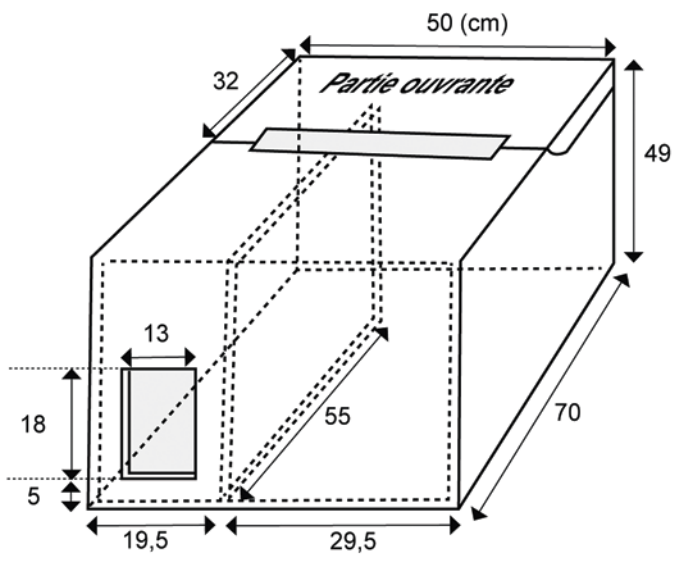

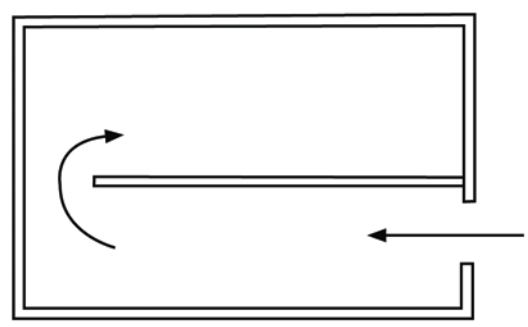

Plan 1 : nichoir à chicane

Ce nichoir est pourvu d'une chicane qui sépare l'entrée de la pièce principale. La superficie de la pièce est importante et permet une plus grande mobilité des petits et de la mère.

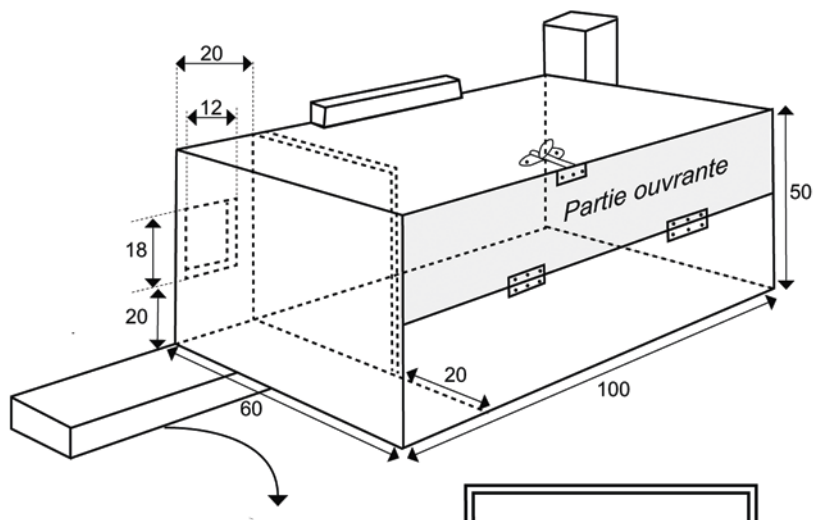

Système de chevrons pour fixer le nichoir au mur ou à une poutre.

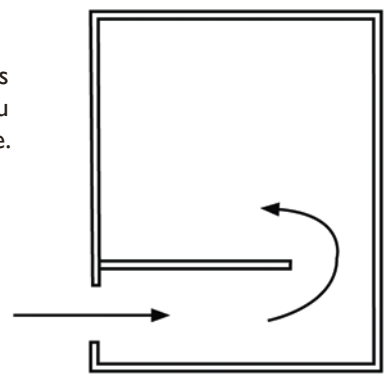

Manchon anti-prédateur

Pour empêcher tout prédateur de pénétrer dans le nichoir, le plus simple est de découper en biais le fond d'un seau en plastique lisse et de le clouer devant le trou d'envol.

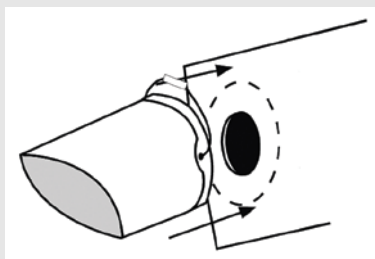

Épaisseur des planches conseillées ; entre 15 et 20 mm.

Bois conseillés :
mélèze, sapin, chêne, pin, peuplier, cédre...

Matériel nécessaire :
- vis aggloméré 3,5 x 30mm pour planche de 15
- vis de 4 x 40 mm pour planches de 20 mm
- Charnières (2): 40 x 25 mm
Pitons à vis (2) pour fermeture : 4 x 30 mm

Antoine Paucard, maçon et artiste

La Corrèze a aussi son facteur Cheval. Il était maçon, s'appelait Antoine Paucard, vivait à Saint-Salvadour. Nettement moins connu que son homologue drômois, il mérite cependant d'être mieux connu. Son œuvre, en particulier ses 120 carnets d'écrits, reste encore à découvrir et explorer, ce sur quoi travaille le Centre Régional des Musiques Traditionnelles en Limousin. En attendant, une visite à Saint-Salvadour est d'ores et déjà possible !

Antoine Paucard, né en 1886 et mort en 1980 à Saint-Salvadour, est à l'origine d'une œuvre littéraire et sculptée remarquable que conserve aujourd'hui sa petite commune corrézienne. Garante de la sauvegarde d'un patrimoine unique, elle est aujourd'hui initiatrice d'un projet de valorisation à long terme qui va au-delà du petit musée né en 2008 afin de préserver l'œuvre et la mémoire de l'auteur inclassable du cru : autodidacte aux multiples talents, écrivain et philosophe spontané, auteur de chansons « limousinantes », fils de meuniers, maçon de son état, ancien Résistant, et sculpteur naïf de premier ordre…

Un anticonformiste

Paucard appartient au patrimoine local : fils de meunier et maçon, il a marqué son temps par sa manière d'être anticonformiste, ses velléités philosophiques et artistiques. Aujourd'hui encore si présent dans les mémoires du pays, il a laissé de son passage et de ses convictions une trace quasi-indélébile : un ensemble imposant de sculptures en granite, une trentaine de statues et bustes à échelle humaine, le plus souvent revêtus de textes de sa main (en prose ou rimés), poétiques, philosophiques, moraux, voire un soupçon hermétiques. Dans un sarcophage de bois lui aussi couvert de messages, Paucard a enfermé pour la postérité 120 carnets de notes sur des décennies, faites de récits, d'aphorismes, d'observations politiques ou philosophiques, de chansons, souvent en occitan. Cette matière littéraire surabondante, mystérieuse, reste à traduire, étudier et décrypter.
L'ensemble sculpté, monumental, retient d'emblée l'attention de ceux qui le croisent - des connaisseurs les plus savants aux simples curieux de passage ou voisins du site ; sa qualité et son intérêt ne sont plus à prouver. Quant à l'œuvre littéraire, elle constitue une découverte récente qui a surpris la commune de Saint-Salvadour par son ampleur et sa qualité ; outre les statues, l'étude de valorisation de l'ensemble de l'œuvre, confiée au Centre Régional des Musiques Traditionnelles en Limousin (CRMTL), accorde une attention toute particulière à l'examen des carnets. On s'anime d'avance à l'idée que ces carnets pourraient permettre d'entrer dans une langue renouvelée, une authentique littérature naïve.

Art naïf, brut ou populaire

Pour les habitants du pays, « le musée Paucard » offre une opportunité de sortie, une curiosité à partager. Mais Paucard, c'est aussi une pépite pour initiés : on se passe le mot entre amateurs d'environnements visionnaires, naïfs ou bruts, d'art populaire remarquable, de création non-professionnelle mais inspirée… « Vas voir le musée Paucard à Saint-Salvadour, cela vaut le détour ». Cette commune conserve l'œuvre intégrale de Paucard - une chance incroyable, quand on sait combien de créations hors-les-normes disparaissent avec la mort de leur auteur, qui se trouve être aussi leur gardien. Une recherche rapide sur internet témoigne de l'attention dont l'œuvre sculptée d'Antoine Paucard est l'objet ; un florilège de photographies extraites de la presse et des organes de tourisme locaux – et de quelques sources privées - illustre le site, « le musée Paucard » mis en place par la commune en 2008 après la donation des œuvres par son fils : des alignements de statues imposantes et graves, présentant des qualités plastiques évidentes, un style personnel marqué qui interpelle. Bruno Montpied, infatigable découvreur d'œuvres et de créateurs qui portent haut la culture populaire aux quatre coins de la France, est passé par ici : il donne du site une description enthousiaste, stimulant la curiosité et le désir de partir en quête.
On contourne en hésitant l'église de Saint-Salvadour, à la recherche du musée discrètement indiqué. Dans la cour de l'ancienne école se trouve un préau de bois, fermé par ce qui ressemble à un sarcophage de verre dévoilant partiellement une foule immobile de sculptures.
Trapue mais efficace, la verrière sans grâce protège des intempéries des œuvres vulnérables.

Magnétisme

On y entre librement, sous réserve de « penser à fermer la porte en repartant ». La facilité avec laquelle on accède à ce mausolée engage le respect. À l'intérieur, le regard embrasse d'un coup toutes les sculptures, comprend leur cohérence d'ensemble, la continuité visuelle parfaite qui nie à première vue toute chronologie de réalisation. Puis il commence à saisir la manière propre à Paucard, son originalité. Les statues, silencieuses mais toutes habillées de textes, exercent leur magnétisme sur le visiteur, lui aussi silencieux désormais. Pénétrer dans le Musée Paucard renvoie à l'imaginaire des tombes de l'Égypte antique, où les statues anthropomorphes nous entourent sans nous voir, perdues dans une stase mystique, enveloppées de caractères indéchiffrables dont on se sent avide de comprendre le sens. À pas comptés, saisi d'une forme de recueillement devant le sérieux indéniable de l'affaire, l'on approche peu à peu la subtilité des statues, au plus près de la matière sculptée. C'est là que se révèle la force de l'œuvre, la profondeur des intentions du créateur et il faut l'affirmer aussi : la beauté des formes créées.

En créant son audacieux panthéon, Antoine Paucard rêvait d'éternité ; il nous lègue un programme artistique édifiant, unique et singulier.

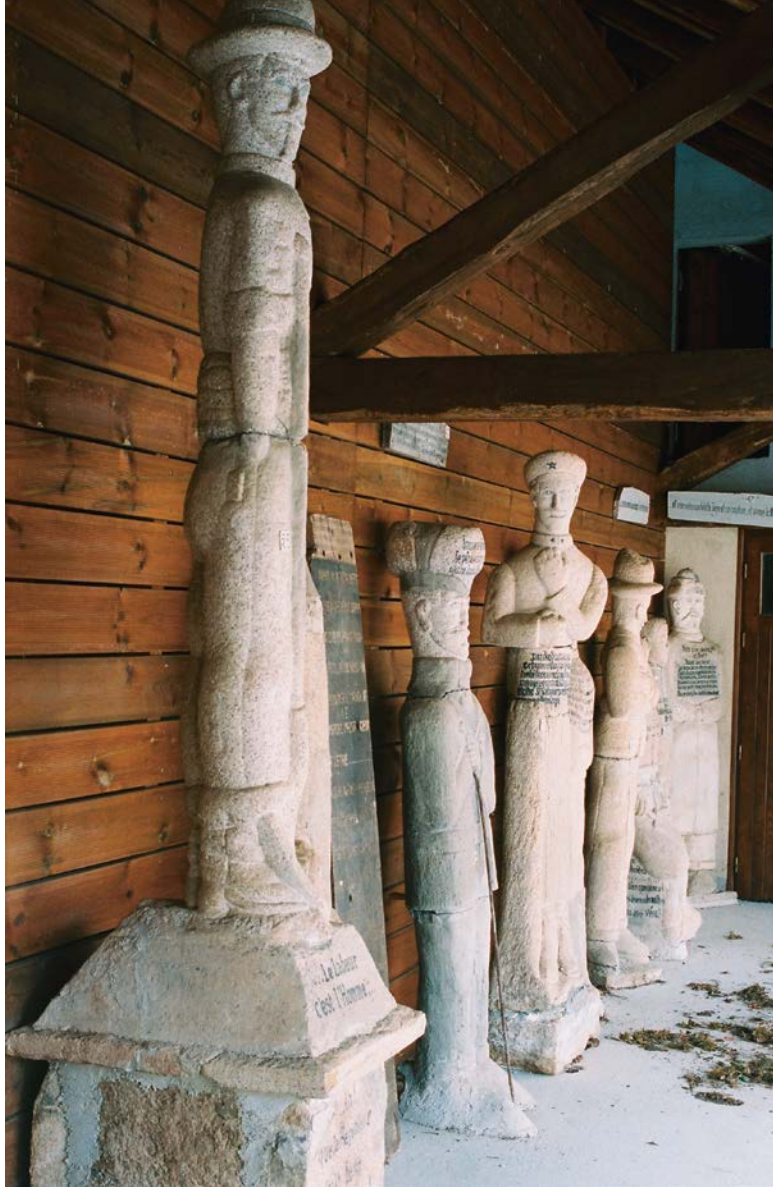

Oeuvres groupées d'Antoine Paucard dans l'espace Paucard, derrière la mairie. Cliché Florian Fouché. Coll. Particulière Florian Fouché

Grands hommes et anonymes glorieux

« Aux grands hommes Antoine Paucard reconnaissant » : l'inspection du lieu permet de distinguer deux types de portraits, les « grands hommes » d'une part, les anonymes glorieux de l'autre. À l'évidence, chaque sculpture est un monument au sens premier du terme, un mémorial « édifié pour transmettre à la postérité le souvenir d'une personne ou d'un événement ». La galerie de portraits historiques réunit côte à côte le gaulois Sédulix (sorte de Vercingétorix limousin, rarement représenté et auquel Paucard attache un intérêt particulier, comme modèle de figure héroïque du territoire), un roi de France, le Cardinal Richelieu, Napoléon Premier et Napoléon III, deux généraux de la Première Guerre Mondiale (Nivelle et Margueritte). Ces héros sont pour la plupart issus du « roman national français », diffusé par l'école de la République depuis la fin du XIXe siècle. L'élève Antoine Paucard, diplômé du certificat d'études, a intégré cette leçon, mais la liberté de ses convictions personnelles s'illustre à travers la représentation de Sédulix, ainsi que de Confucius ou d'Ève.

Antoine Paucard sculptant. Coll. Commune de Saint-Salvadour

De l'autre côté du musée, des anonymes glorieux : le père de Paucard « Mon père sévère, juste et fort » ; sa grand-mère, assise de profil dans une tentative d'animation de l'attitude, une pelle de meunerie à la main ; la « femme de l'avenir ». Parmi eux, deux soldats juchés sur des piédestaux dans une attitude de tension qui semble arrachée à l'inertie de la pierre, forment un couple de caryatides particulièrement impressionnant ; plus bas se trouve le buste du déserteur géorgien Datiko Verouachvili, abattu en 1944 au camp de la Servantie avec le groupe de Résistants corréziens qu'il avait rejoints. Bouleversé par le sort tragique du très jeune Datiko, Paucard a également réalisé à son intention une pierre tombale placée dans le cimetière du village.
Plus bas encore, à même le sol, le regard est attiré par une forme angoissante : tirant profit d'un imposant débris de pierre biscornu, Paucard réalise un buste de soldat recroquevillé, tordu et incomplet, comme absorbé par le sol sur lequel il repose. « La fin des haricots », titre prophétique, est indiqué en lettre noires en travers de la poitrine. Drôle et tragique, d'une efficacité visuelle redoutable, terriblement poignant. Une sculpture que l'on n'oublie pas aisément.

Le musée Paucard

Depuis quelques années, le musée Paucard existe sous ce préau d'école mais son mystère semble encore entier. Pas de panneaux explicatifs, de cartels, ni de mise en contexte. Juste les œuvres alignées, reposant par terre, et au fond deux têtes schématiques posées sur des billes de bois dans une mise en scène étrangement contemporaine.
Un musée Paucard a précédé celui que je décris ; l'auteur lui-même l'installa à côté de son domicile pour organiser la présentation d'ensemble de son œuvre au public. Le nouveau musée a vu le jour lorsque la commune a pris la responsabilité du devenir de l'œuvre ; il ne reproduit cependant pas l'organisation du premier site, lui-même sans doute remanié et « amélioré » par le fils de l'artiste qui continuait à le faire visiter après la mort de son père.
Le maçon philosophe, qui a voyagé en Russie en 1933, a attendu l'âge de la retraite dans les années 1950 pour oser s'assumer sculpteur. Auparavant, il s'est livré au moins par deux fois au corps à corps avec la pierre, pour accomplir la mission mémorielle qui l'habite depuis longtemps. En 1927, il tente de dresser dans Saint-Salvadour un monument à la mémoire du Gaulois Sédulix ; la pierre, véritable mégalithe qu'il a choisi dans le fond d'un vallon, n'atteindra jamais le village : elle repose toujours sur le bord d'une route à mi-pente, menhir allongé orné d'une plaque de marbre sur laquelle est gravé un poème d'Antoine Paucard. Un peu plus tard, c'est un caveau de famille hors-norme et épigraphié qu'il crée dans le cimetière communal…

« Entrez comme chez vous »

Paucard a façonné chez lui, dans son atelier, ses sculptures imposantes. Je l'imagine les placer ostensiblement dans son jardin, espérant l'admiration, la reconnaissance générale, une invitation à investir l'espace public. Le bruit de la taille ne

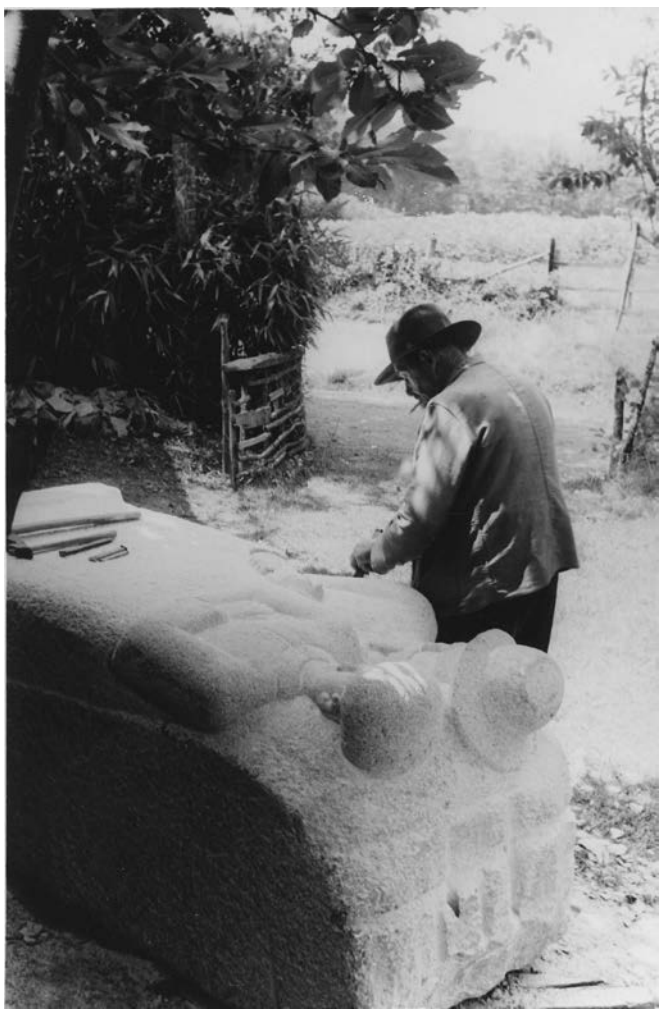

Antoine Paucard sculptant. Coll. Commune de Saint-Salvadour

manque pas de perturber les voisins. On ne peut ignorer l'activité créatrice de Paucard, mais elle suscite de l'ignorance de la part de son entourage qui ne la comprend pas. Isolé, non-considéré, Antoine Paucard offre lui-même un cadre digne à ses œuvres, à la portée symbolique qu'il leur confère : naît ainsi le musée Paucard, grand appentis adossé à sa maison, auquel il laisse libre accès par un panneau placé à l'entrée de son jardin : « Entrez comme chez vous, un conseil toutefois, fermez le quidou [le portillon] en partant ».
Briguant sans doute l'éternité pour son œuvre, le maçon Paucard a choisi le granite qu'il connaît bien, pierre résistante au temps, prodigieusement difficile à travailler en sculpture. Disposant de faibles revenus et avec une famille à charge, on conçoit mal qu'il puisse acheter la pierre qu'il travaille ; il se procure vraisemblablement sa matière première au gré de ses chantiers. L'observation des corps sculptés révèle rapidement un caractère composite que Paucard ne cherche pas à dissimuler : les statues sont formées par des assemblages de blocs de granite taillés et sculptés (fragments certainement récupérés car inutilisables pour la maçonnerie), mais aussi d'éléments de ciment et de plâtre.

La stylisation constante des formes, et le placement couvrant des écritures, concourent ensemble à l'harmonisation du tout.

Sérénité et dignité

Cette facture étrange, libre et assumée, fait l'originalité et le charme de sa création. Chaque œuvre présente un caractère de frontalité assez stricte ; Paucard favorise à l'évidence un point de vue unique sur le personnage qu'il traite : face, profil ou trois-quarts. Il ne cherche pas à développer cet art du sculpteur qui consiste à penser l'objet sous toutes ses coutures ; non, on devine qu'il a choisi le volume pour sa monumentalité et sa durabilité, sa force suggestive, sa dimension mémorielle. Les lignes strictes du bloc initial transparaissent à travers les sculptures achevées : elles doivent à cette lame de granite, assez fine, leur silhouette longiligne et plate, leur raideur. Un mouvement léger de la tête, une torsion des épaules s'esquissent parfois mais à peine, prisonniers consentants du bloc de pierre. Paucard n'en a cure ; son intention est solennelle, édifiante et mémorielle : sa sculpture ne se donne pas en spectacle dans une débauche de gestes désordonnés et baroques. Au contraire, elle inspire le respect par la sérénité et la dignité des postures. La matière grenue du granite l'empêche d'ornementer, de restituer le modelé moelleux, variable de la chair ; mais simuler la réalité n'intéresse pas l'auteur, qui poursuit un but symbolique. L'économie de moyens que lui impose la pierre convient parfaitement à ses intentions.
Les visages sont travaillés dans le creux : les yeux, les lèvres, le nez long et droit se placent « à l'intérieur » du volume de la tête ; le front, les pommettes et le menton légèrement bombés forment les seules saillies de la face. En dépit de la raideur du matériau et de la rudesse du coup de ciseau, les visages apparaissent délicats. Les yeux fendus en amande, ouverts sur un lointain bien au-delà de nous, sont finement ourlés. Les paupières, les pupilles, les iris sont rehaussés de traits de crayon ou de pinceau qui redoublent et parfois remplacent le travail du ciseau. On retrouve à nouveau ces rehauts graphiques précis au niveau des sourcils, des moustaches et barbiches, sur le contour des lèvres. Sur des œuvres si planes, ces traits de plume compensant l'absence de relief ramènent un peu plus encore la sculpture au dessin, à l'œuvre bi-dimensionnelle.
Les détails dessinés soulignent la volonté de Paucard d'individuer ses sculptures. De fait, Paucard insiste également sur les attributs des figures : chevelures soignées, notamment celles des femmes mais aussi d'hommes sous l'Ancien Régime, costumes militaires aux boutons et épaulettes sculptés en relief, détails des encolures, couvre-chefs divers et variés… Les corps massifs, fermement ancrés au sol, portent des vêtements épais travaillés tout en rondeur. La plupart sont chaussés de bottes très particulières, surdimensionnées, en forme de navette… ses écrits révèlent d'ailleurs l'importance qu'il accorde aux bottes, un texte entier, énigmatique, leur étant consacré.

Des sculptures qui « parlent »

La sculpture chez Paucard remémore, commémore et guide/donne à penser ; pour ce faire, elle doit « parler ». Mais les textes qui complètent et accompagnent chaque sculpture, les lettres taillées en léger creux et teintées de peinture noire, ont subi plus que les corps les ravages du temps : les surfaces lessivées sont souvent devenues illisibles ; le décalquage par frottement de la surface permettra de retrouver cette facette de l'œuvre aujourd'hui invisible. La question se posera à terme de restaurer les textes sur les sculptures, ou de se contenter de les documenter en parallèle. En créant à Saint-Salvadour un audacieux panthéon livrant au monde ses messages spirituels, Antoine Paucard rêvait d'éternité ; il nous lègue un programme artistique édifiant, unique et singulier.

Stéphanie Birembaut,
Directrice des Musée et Jardins Cécile Sabourdy, Vicq-sur Breuilh

Le musée Paucard se trouve dans le bourg de Saint-Salvadour (19700) et est ouvert tous les jours à partir de 8h.
Tél. : 05 55 21 63 94.

Antoine Paucard posant devant La pierre de Sédulix. Coll. Commune de Saint-Salvadour

La fanfare des soldats russes, mutins de la 1re brigade, avec debout au milieu du 2e rang, Paul le Flem, interprète, compositeur et chef de la fanfare

La Courtine 1917 fait vivre la mémoire des mutins de 1917

La plus grande mutinerie militaire de l'histoire contemporaine qui se déroula en Creuse, celle de milliers de soldats refusant après le carnage du Chemin des Dames en avril 1917 de continuer de servir de chair à canon, chassant leurs officiers, organisant l'élection de comités de soldats et un soviet... Cette histoire méritait bien qu'une association l'extirpe de l'oubli et la fasse connaître à un large public ! C'est la mission que s'est donnée l'association La Courtine 1917 qui présente ici ses travaux et ses projets.

IPNS : Comment et pourquoi est née l'association ?

La Courtine 1917 : L'association est née il y a 8 ans par la décision commune de citoyens de la région mais pas seulement, de passionnés d'histoire, des pacifistes, des libres penseurs, des historiens, d'élus, dont le maire de La Courtine, et de descendants de soldats russes qui furent sur le front français en 1916-1917.

Les fondateurs de l'association furent une cinquantaine à se rassembler le 24 janvier 2014 à la salle polyvalente de La Courtine, tous animés par la volonté de soulever la chape de plomb reposant sur cette histoire singulière et incroyable et si méconnue : celle des 16 500 soldats russes qui étaient en Creuse à l'été 1917 et des 10 300 d'entre-deux qui se mutinèrent pendant 3 mois au camp militaire, pour être sauvagement réprimés, canonnés et mitraillés les 16, 17 et 18 septembre.

Lors de cette première assemblée, des statuts y furent longuement discutés et adoptés, un conseil d'administration et un président en la personne de Jean-Louis Bordier y furent également élus. Depuis, La Courtine 1917 est devenue une association d'éducation populaire, nationale, historique et mémorielle. Elle est reconnue par les pouvoirs publics comme Organisme d'Intérêt Général (OIG) à caractère culturel et scientifique. Elle a organisé en 8 ans, dans des dizaines de départements, près de 80 conférences, présentations, débats, expositions, projections de films. Elle a aussi organisé pendant 3 jours à La Courtine en septembre 2017 « Les Journées du centenaire » commémorant le centième anniversaire de la présence en Creuse des soldats russes et leur mutinerie. Toutes ces initiatives, qui ont rassemblé des milliers de personnes depuis 8 ans, témoignent de l'intérêt de celles-ci pour la transmission de l'histoire.

IPNS : Parmi vos actions, vous éditez des Cahiers semestriels de près de 50 pages consacrés au corps expéditionnaire russe durant la première guerre mondiale et à la révolte de la Courtine en 1917. Le douzième vient de sortir. Mais y a-t-il encore des choses à découvrir sur ce sujet ?

LC1917 : En toute franchise, sur cette histoire des soldats russes et de leur mutinerie, nous sommes nous-mêmes étonnés par la somme et la diversité des documents, photos, témoignages, récits de vie, etc. auxquels nous avons eu accès et que, pour certains, nous avons publiés au cours de ces 8 années dans notre revue.

Près de 400 de ces soldats qui ne rentrèrent pas en Russie en 1920, restèrent en France pour y travailler et fonder des familles. Une vingtaine de descendants, petits-fils, petites-filles qui sont membres de notre association, nous apportent régulièrement des récits et documents passionnants concernant leurs grands-pères. C'est encore le cas dans ce dernier numéro de mars 2022 avec le récit de l'épopée de Feodor Zholobov, un tailleur-couturier soldat de la 1re brigade qui était avec les mutins à La Courtine.

Également dans ce numéro, nous publions un article d'un historien et chercheur russe, Maxim Tchiniakov, spécialiste du corps expéditionnaire russe qui collabore régulièrement avec notre association. Dans cet article inédit, nous apprenons l'existence et le rôle de 4 associations et organisations de la société civile franco-russes qui se sont constituées entre 1916 et 1920 pour venir en aide aux soldats.

Dans le numéro 8 des Cahiers, nous avons publié une interview parue en 1960 dans la revue Musica, celle de Paul Le Flem, compositeur de musique français, interprète auprès des brigades russes, qui dirigeait à La Courtine un orchestre de 80 soldats-musiciens-mutins !

Dans les 2 prochains numéros des Cahiers, nous allons publier un document inconnu de la quasi-totalité de nos lecteurs, y compris de ceux qui s'intéressent de près à cette histoire des soldats russes en France. Il s'agit d'un feuilleton en 15 numéros paru fin 1934 début 1935 dans un hebdomadaire pacifiste de l'époque « *La Patrie Humaine* » sous la plume de Charles Steber. Ce dernier est venu à La Courtine au début des années 1930, il a enquêté auprès de la population, il a rencontré en URSS des soldats qui étaient à La Courtine et il a écrit ce feuilleton saisissant qui s'intitule « La Saint Barthélémy Anti-marxiste de 1917, récit des massacres organisés des contingents russes à Brimont et à La Courtine ».

Et nous avons encore beaucoup de pépites de ce type sous le coude…

Fête de la Montagne limousine : débat après projection du film « 20 000 moujiks sans importance ».

IPNS : A côté de cette publication, avez-vous d'autres actions ou projets ?

LC1917 : Voici en résumé quatre de ces projets qui pour trois d'entre eux vont voir le jour en 2022.

L'édition d'un livre « Mémoires de guerre »

Après avoir co-édité un premier livre en 2017 avec les Ardents Editeurs : « *Le Limousin et la Révolution russe* », nous publions au mois de mai prochain les mémoires d'un soldat russe, mutin de La Courtine. L'ouvrage publié en URSS en 1960, est traduit aujourd'hui pour la première fois par notre association. L'auteur, Dimitri Lissovenko, raconte en détail son parcours de soldat de la 1re brigade du corps expéditionnaire russe en France entre 1916 et 1918. Il dévoile avec précision l'organisation de la mutinerie de La Courtine à l'été 1917 et sa répression. Déserteur d'une compagnie de travailleurs à Besançon, emprisonné en Suisse, il est rapatrié en Russie en 1918.

Le Chemin de mémoire

Le « Chemin de Mémoire » à La Courtine embarquera le visiteur sur la trace des mutins par une scénographie créative avec panneaux photos, textes, fresques, installations numériques et sonores… Ce sera un circuit pédestre accessible à tous. Ce projet est porté par la Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté, soutenu par la commune de La Courtine, la Région Nouvelle-Aquitaine, les conseils départementaux de la Corrèze et de la Creuse, la DRAC, la DDCSPP. Avec l'association, nous en sommes les initiateurs, les conseillers scientifiques et co-animateurs du Comité de pilotage. La communauté de communes est maître d'œuvre de ce projet. Le Chemin de mémoire devrait voir le jour en 2023 avec une inauguration prévue pour juin 2023.

Une pièce de théâtre « Les Mutins de La Courtine »

Cette pièce qui retrace l'épopée des soldats russes est coproduite par La Courtine 1917 et « L'Atelier du Soir »

de Limoges, association qui donne des cours de théâtre (https://www.atelier-du-soir.fr/).
Le recrutement des 8 comédiens a été réalisé à Limoges, avec le concours de Frédéric Choffel, auteur et metteur en scène de la pièce. La première représentation aura lieu à Ussel le samedi 25 juin à 20h30 au Centre culturel Jean Ferrat, la seconde à La Courtine le 26 juin à 15h, jour de l'arrivée des mutins russes à La Courtine en 1917. La pièce est destinée à être jouée le plus possible en Limousin et ailleurs en France. Les lecteurs d'IPNS qui souhaiteraient faire venir la troupe dans leur commune peuvent contacter l'association.

Un concours de nouvelles

Il s'agit d'un concours d'écriture de nouvelles sur le thème « Les soldats russes à La Courtine en 1917 ». Il est lancé depuis la mi-janvier auprès des élèves de 1re des lycées du Limousin, de La Rochelle et de Rochefort. Le jury constitué nationalement, est composé d'enseignants, d'historiens, d'écrivaines, de représentants d'établissements culturels, de descendants des soldats russes, d'adhérents de La Courtine 1917, au total 12 personnes. Nous venons d'être contraints de reporter cette initiative en 2023 pour deux raisons : les retards et la désorganisation dans les programmes des lycées provoqués par la situation sanitaire et d'autre part la situation politique du moment avec la guerre et l'occupation de l'Ukraine. Force est de constater que la situation en 1917 était l'inverse de celle d'aujourd'hui : les soldats russes sous la conduite d'un autocrate font la guerre et sèment la mort alors que les soldats russes à La Courtine il y a 105 ans s'étaient révoltés pour ne plus faire la guerre et ont écrit ainsi avec leur mutinerie une des plus belle page du pacifisme.

Les prochains rendez-vous de La Courtine 1917

Samedi 25 juin à Ussel
15h : à la Médiathèque, présentation du livre « Mémoires de guerre ». Lecture d'extraits du livre par des comédiens de la compagnie « Les tréteaux du plateau ».
20h30 : au Centre culturel municipal Jean Ferrat, première représentation de la pièce de théâtre « Les Mutins de La Courtine ».

Dimanche 26 juin à La Courtine
9h-11h : assemblée générale annuelle de La Courtine 1917.
11h30 : balade préfiguratrice sur le Chemin de mémoire.
13h : buffet
15h : deuxième représentation de la pièce de théâtre « Les Mutins de La Courtine », proposée pour les habitants de La Courtine et des communes voisines.

Boudin et pâtissons

Boudin, c'est le peintre. Non pas Eugène Boudin (1824-1898) précurseur des impressionnistes qui fut parmi les premiers à peindre des paysages en extérieur. Non, Boudin ici, c'est Clément Boudin (né en 1991), peut-être l'un des premiers à peindre des pâtissons... Installé depuis quelques années à Lacelle, il y cumule les activités : associative au sein de l'Amicale Mille Feux, éditoriale avec les éditions Hourra qu'il a créées, citoyenne en siégeant au conseil municipal de sa commune, artistique enfin. Il a exposé cet automne à Treignac des peintures sous le titre très explicite de « Fleurs et Pâtissons ». En voici quelques images.

« L'univers de Boudin est intime et domestique, il s'enracine dans les moments quotidiens et leurs sensations. Comme le cliquetis des préparatifs de la cuisine entendu depuis le calme du salon ; ce sont des réflexions sensorielles qui se glissent entre les objets et les décors.
Les sensations, les sujets, les objets sont libérés et composent avec fluidité un espace compressé, parfois aussi fin qu'un coton imprimé, ou juste assez profond pour permettre les ombres. Cela me rappelle ce que Pierre Bonnard a dit à la fin de sa vie : « Toute ma vie, j'ai flotté entre l'intimité et la décoration ». L'espace de Boudin est un espace de vie où le masculin s'ouvre au féminin, la cuisine à la chambre, les objets aux sensations. Et où l'intime doit devenir public. »

Sam Basu

Quand l'argent remplace le cuivre

On commence à les connaître les représentants de commerce, avec leurs ficelles tellement usées qu'on dirait qu'elles vont lâcher à tout instant : d'abord, ils nous font croire que le tapis du salon est usé, moche, ringard, alors que celui qu'ils veulent nous vendre est tellement plus moderne, tellement plus pratique et (attention, nouvel argument massue) tellement plus écologique. Et même si vous n'êtes pas entièrement convaincus et que vous rechignez à mettre la main au portefeuille, ils ont semé le doute dans votre esprit et vous finissez par l'acheter quand même lors de leur visite suivante... De toutes façons, il n'y avait pas d'autre choix possible, n'est-ce pas ?

Du cuivre à la fibre

Après la disparition des cabines téléphoniques (1), puis la fin des nouveaux abonnements à la téléphonie fixe RTC (2) en 2018, c'est désormais l'ADSL qui est en sursis. Fin janvier, Orange a présenté son plan de fermeture du réseau téléphonique en cuivre, qui sera entièrement démantelé d'ici 2030. Soi-disant « trop coûteux à entretenir », « trop vieux », « trop lent », ce bien commun, financé par les contribuables pendant des dizaines d'années, va être liquidé sans état d'âme. L'opérateur espère tirer un bon prix de ce million de kilomètres de câbles de cuivre sur le marché des matières premières secondaires, mais aussi faire de grosses économies à l'avenir en diminuant le coût d'entretien du réseau (3) et en continuant à supprimer du personnel (4).
Un peu partout sur le territoire, des milliers de câbles de fibre optique sont déployés et l'obligation de souscrire à un abonnement « fibre » plus onéreux pour pouvoir se connecter à Internet à la maison et utiliser un téléphone fixe est déjà une réalité pour dix millions de foyers en France… Cela deviendra progressivement le cas pour tous les autres dans les prochaines années.

Ultra-connectés

Comme d'habitude, on veut nous faire croire que ce changement est naturel et inéluctable (le cuivre, c'est le passé ; la fibre, c'est le futur), alors que l'orientation de la technologie dans telle ou telle direction est toujours un choix politique, uniquement dicté par la recherche perpétuelle du profit. Car personne n'a besoin de la fibre, mis à part l'État, les opérateurs de télécommunication et les industriels qui misent entièrement sur elle (et sur sa jumelle « sans fil », la 5G) pour faire revenir la croissance à deux chiffres et faire advenir la société ultra-connectée et ultra-contrôlée de leurs rêves : *smart cities* avec leurs caméras de surveillance biométriques à tous les coins de rue, véhicules électriques et autonomes qui communiquent entre eux, téléadministration, télétravail, télémédecine, téléenseignement, télé-justice et donc encore et toujours plus de robots, de millions d'objets connectés inutiles, d'algorithmes biaisés, de pétaoctets de données personnelles collectées et – *de facto* – de souffrance au travail, de chômage de masse, de pauvreté subie, d'émission de gaz à effet de serre, de pollution des milieux naturels, de destruction de la biodiversité... Bref, vous voyez le topo. « Toujours plus vite, toujours plus fort, toujours plus loin (et toujours plus de dividendes pour les actionnaires (5)) », le leitmotiv viriliste du capitalisme industriel et de ses apôtres reste invariablement le même depuis deux siècles et le mythe du Progrès en marche relègue toujours davantage de personnes en marge. Sortiront-elles de leur torpeur à temps, pour se coaliser contre les marchands de tapis connectés ?

Ygor

Retrouvez « Pour continuer, tapez 1 », la nouvelle émission rustique qui critique la vie automatique, tous les premiers samedis du mois à 15h sur Radio Vassivière (rediffusion tous les 2e lundis du mois à 20h).
(1) - Orange n'est plus contraint depuis la loi Macron de 2015 de maintenir les cabines téléphoniques. Elles étaient plus de 300 000 à la fin des années 90, il n'en restait plus que 26 en fonction en 2021.2
(2) - Réseau Téléphonique Commuté = le « bon vieux » téléphone fixe d'avant Internet
(3) - 500 millions d'euros / an selon l'estimation d'Orange
(4) - 4600 suppressions d'emploi en 2019, 4800 en 2020 et un plan de 7500 suppressions supplémentaires est dans les tuyaux
(5) - Selon le cabinet IHS Markit, les dividendes mondiaux devraient dépasser les 2000 milliards de dollars en 2022. Un record absolu !

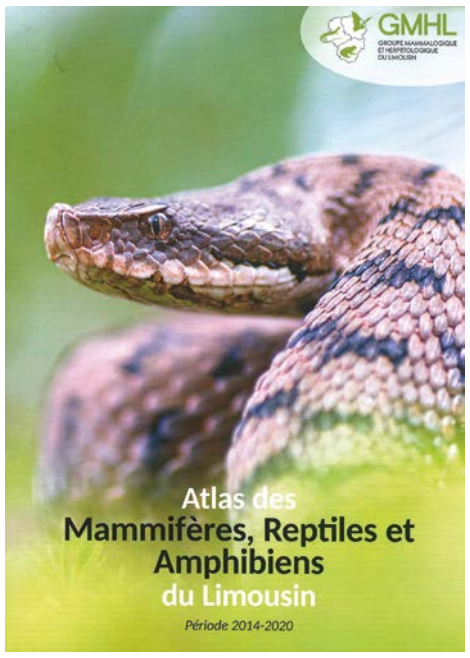

Un atlas remarquable !

Les bénévoles du GMHL (groupe mammalogique et herpétologique du Limousin) ont initié depuis 2010 un travail d'atlas de la répartition des espèces de mammifères, reptiles et amphibiens à l'échelle du Limousin. Les prospections pour parvenir à cartographier la distribution des espèces en Limousin ont commencé en 2014. Cet atlas se veut faire la synthèse des données depuis cette année là jusqu'à 2020, 7 années de travail ayant permis la récolte de 94 951 données réparties en quelques 1 273 observations;

Pourquoi un atlas ?

Répondre à la question d'un atlas pourrait se résumer à dire à la manière de Jacques-Yves Cousteau : « On aime ce qui nous a émerveillé, et on protège ce que l'on aime». La connaissance des espèces, de leur écologie, phénologie et biologie au sens large sont un précédent nécessaire à toute protection, car il n'est pas possible de préserver une chose que l'on connaît que médiocrement.
Leur intention, à travers ce livre, est de nous permettre de distinguer le vivant avec leurs yeux : ceux de scientifiques, de naturalistes et de bénévoles qui dédient leur vie à protéger ce bien commun qui, que nous l'apprécions ou pas, nous réunit tous et auquel nous devons sinon la vie, au moins une protection contre les dégâts que nous lui causons.
Si vous n'avez pas commandé l'Atlas en version papier, ce dernier est désormais disponible en version PDF gratuite. Vous pouvez dès maintenant le télécharger sur Google Drive, en lien sur le site du GMHL ; http://gmhl.asso.fr

CHRONIQUE D'EXILS

C'est la Saint-Valentin !

Amours sans frontières : Quand c'est plus facile de le dire avec des fleurs qu'avec des papiers...

L'empereur Claude II voulait interdire le mariage pour éviter que les hommes restent avec leurs fiancées plutôt que de partir à la guerre. Le moine Valentin de Terni continua de marier des couples. Il fut alors emprisonné. Julia, la fille aveugle de son geôlier, et Valentin tombèrent amoureux et miracle : Julia retrouva la vue ! Claude II qui n'aimait pas les chrétiens condamna Valentin à mort. En 494 le pape Gélase Ier le déclara martyr et fixa sa fête au 14 février...

Marie et Adama s'aiment et se sont mariés ; Adama n'a pas de titre de séjour et est entré sans visa en France, mais le maire qui les connaît bien les a mariés sans problème. Tout heureux, les nouveaux mariés se précipitent à la préfecture demander un titre de séjour pour Adama. Manque de pot il faut passer par internet. Après moult connections pour trouver une plage horaire libre, ils obtiennent enfin un rendez-vous pour dans trois mois. Ils remettent leur dossier au guichet. Au bout de quatre mois, Adama reçoit une obligation de quitter le territoire. Et c'est à ce moment qu'ils apprennent qu'une personne étrangère entrée illégalement sur le territoire français ne peut pas être régularisée en tant que conjoint de Français. Seule solution : retourner dans son pays d'origine et y demander un visa long séjour.

Interrogatoires intrusifs

Théoriquement les conjoints de Français l'obtiennent de plein droit mais dans les faits certains consulats sont très soupçonneux ou très négligents et la séparation peut durer plusieurs années avant que le visa soit délivré. Et pendant ce temps, il faut prouver le maintien des liens entre époux... Certains couples vont jusqu'à enregistrer leurs rendez-vous Skype ! Quant à celles et ceux qui ne peuvent pas retourner dans leur pays parce que leur vie y est en danger mais qui n'ont pas le statut de réfugié, leur situation est inextricable...

Les conjoints étrangers de Français sont suspects de mariage blanc En cas de doute le maire peut signaler les suspects au procureur qui peut interdire ou annuler le mariage. On a vu des fêtes annulées. Les postulants doivent prouver la réalité de leur lien amoureux puis la permanence de leur vie commune. La police peut venir inspecter le domicile et le linge afin de vérifier si le mariage est bien consommé. Il peut y avoir convocation à la police pour des interrogatoires extrêmement intrusifs. Pas question donc de faire lit à part même si monsieur ronfle comme un sonneur. Il faut absolument vivre sous le même toit. Pas question donc que monsieur travaille à Marseille et madame à Lille. À chaque renouvellement, le conjoint français doit se présenter lui aussi en préfecture. La rupture de la vie commune entraîne le non-renouvellement du titre de séjour.

La suspicion est la règle

Dans l'hypothèse où Adama serait entré avec un visa (à condition qu'il ait pu en obtenir un, car dans bien des pays les consulats ne les délivrent qu'au compte-goutte : gare au projet migratoire !) il aurait fallu de toute façon attendre 6 mois après le mariage pour demander un titre de séjour. Cela signifie rester en situation irrégulière, à la merci d'une interpellation et d'un arrêté d'expulsion. L'expulsion reste possible pendant 3 ans après le mariage.

La suspicion vis-à-vis des personnes étrangères est devenue une règle qui se traduit par une remise en cause systématique des motifs qui donnent droit au séjour. Les personnes étrangères seraient des fraudeuses jusqu'à ce qu'elles prouvent le contraire. Sur cette base l'administration s'autorise une forte immixtion dans la vie des personnes, tout en imposant un mode de vie très normatif.

Dominique Weber

Un livre en solidarité avec Mimmo

Mimmo Lucano, maire de Riace en Italie, a été condamné à 13 ans de prison pour délit de solidarité. La cause ? Avoir accueilli 200 naufragés kurdes puis avoir fait revivre son village avec la participation des réfugiés (voir IPNS n°77). 38 auteurs et 19 graphistes ont formé un chœur d'artistes pour faire un livre : *Terre d'humanité*, un chœur pour Mimmo, préfacé par Edwy Plenel et édité par le Merle moqueur et Manifestes ! Un livre de combat avec les armes de la poésie, du récit, de la fiction, du manifeste, des images...

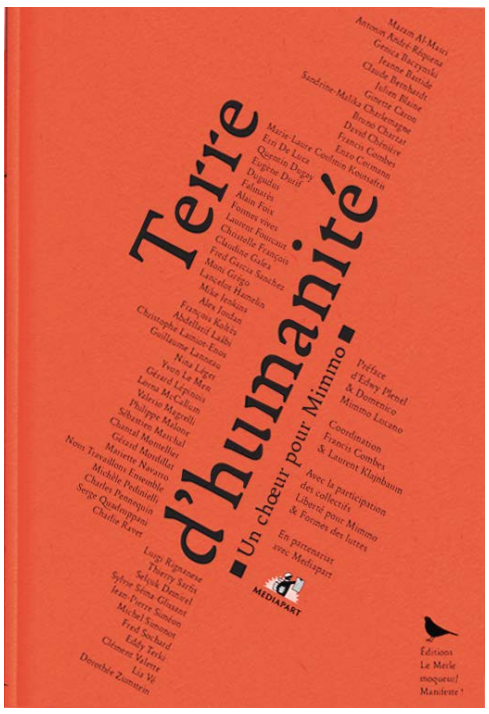

Bio et coopératif à 100 %

Ça se passe en Bourgogne, mais l'histoire, qui commence dans les années 1980, est inspirante. Des paysans qui cherchent des réponses qui préservent l'avenir passent leurs exploitations en agriculture biologique, se rencontrent et s'épaulent. « Pour beaucoup, les agriculteurs bios étaient des rigolos ! » se souvient l'un d'eux. Ils créent en 1983 la première coopérative 100 % bio pour commercialiser leurs céréales. Depuis, la Cocebi, c'est son nom, a grandi et regroupe 250 adhérents. Ils tissent des liens avec d'autres coopératives, travaillent avec le mouvement des coopératives de consommateurs, défendent leur vision de l'agriculture et de la bio au sein des structures professionnelles et gouvernementales... Une histoire qui n'est pas de tout repos mais qui se lit avec facilité et plaisir (éditions REPAS).

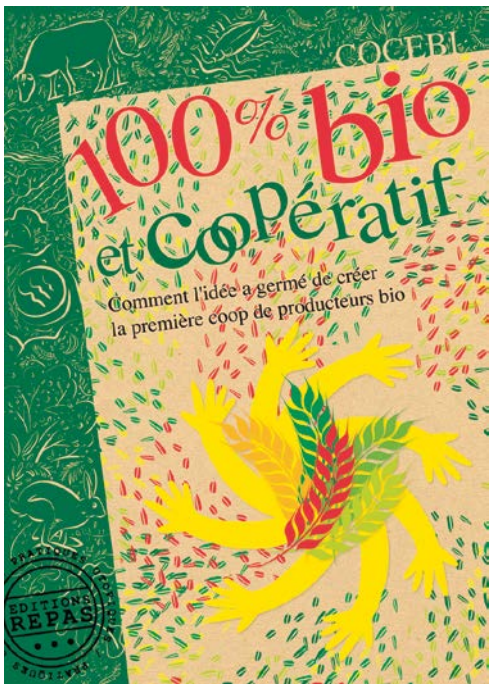

Migrer et (s')installer

La prestigieuse et très universitaire revue de sociologie Études rurales consacre son n°208 (2021) aux migrations internationales dans les campagnes. L'angle est particulièrement tourné vers l'accueil des migrants et réfugiés avec des exemples en Bretagne, dans le Loudunais, en Provence ou en Ariège. Le maître d'oeuvre de ce numéro, le géographe Pierre Pistre, relève que ces articles « mettent tous en lumière la place centrale de l'informalité dans l'installation et l'accompagnement des personnes en migration dans les campagnes. Elle apparaît d'abord essentielle au fonctionnement de dispositifs établis : c'est le "bricolage" entre acteurs afin de mettre en place une pluralité de solutions pour le suivi de santé des demandeurs d'asile ou pour leur "faire accepter le rural" après orientation "par l'État et ses agents". Dans ces deux cas, le rôle des particuliers et des associations dans le fonctionnement effectif de l'accueil souligne comment "l'hospitalité en actes" a grandement contribué à la prise en charge des exilés après 2015, à partir de sociabilités rurales préexistantes ou en en créant de nouvelles. » On connaît cela vers chez nous, non ?
Numéro accessible sur le site www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2021-2.htm

Un solide almanach nourricier

Édité à Clermont-Ferrand par l'association L'Étonnant Festin, La deuxième édition du Solide Almanach Nourricier est sortie en novembre. 160 pages pour parler de la cuisine de Clermont, d'Auvergne et du Massif central. Au sommaire, des recettes de cuisine, des portraits de producteurs, de l'histoire, des présentations d'associations ou de manifestations en lien avec la bonne chère, et tout cela dans une maquette très chic et originale qui sublime la lecture. En prime il y a même quelques semences (en vrai !), un jeu des 7 familles et une grande carte à déplier. De quoi nous rendre jaloux à IPNS. Et en plus préfacé par un membre de l'Académie française (rassurez-vous, c'est un bon vivant !), Pascal Ory : « Il n'y a rien de plus hospitalier que d'accueillir l'étranger en lui servant, non une pâle imitation des recettes de son pays – et qui n'aura jamais le goût des petits plats de sa maman – mais un chef-d'œuvre de la tradition de celui qui reçoit. "Tradition", oui : mot mal compris, qui signifie transmission et ne nous parle pas d'un "enracinement" rigide mais d'une incessante métamorphose. » Ce très bel almanach est disponible au prix de 19 €.
En savoir plus : www.letonnantfestin.com

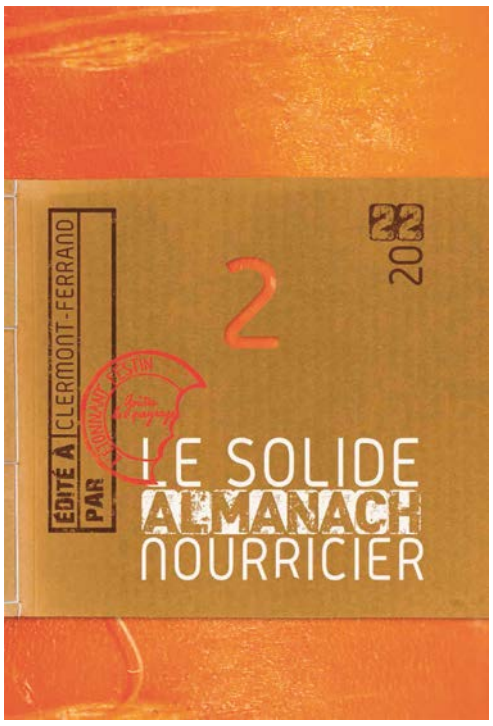

ABÉCÉDAIRE DU CYCLISME LIMOUSIN

T comme Thimonnier

passionné de vélo

Né en 1948, Christian Thimonnier a débuté en compétition en 1966, en remportant sa première victoire à Saint-Symphorien-sur-Couze (87). Il disputait encore régulièrement des épreuves à la fin des années 90, continuant depuis à courir occasionnellement. Il est un fleuron des belles années du cyclisme limousin car il a toujours évolué au haut niveau régional. Il a aussi pratiqué le cyclotourisme, et fait montre de grandes qualités comme éducateur et dirigeant de club.

Le compétiteur :

La route est la discipline de base de Christian, qu'il a pratiquée sans interruption tout au long de sa carrière. Mais il a également concouru en cyclo-cross et parfois sur la piste (pendant une soixantaine d'années, il n'y a pas eu de vélodrome en Limousin).
Jusqu'en 1969, Christian évolua au CRCL, s'illustrant particulièrement en 1967 avec une quinzaine de victoires dont le prix Roger Auclair, difficile épreuve contre la montre, organisée à Guéret. En 1969, il est champion du Limousin des sociétés à Chéronnac, avec ses camarades de club Lebourg, Laroudie et Sansonnet.
En 1970, il rejoint l'AS.Saint Junien et aligne sept victoires durant la saison, dont le Challenge du Limousin seniors.
Il participe au Tour du Limousin, à des réunions sur piste au Blanc (36) et réalise une belle saison de cyclo-cross. Il poursuit sur cette lancée les trois années suivantes, mais marquera le pas en 1974. En 1975, il passe à l'UVL, dont il devient rapidement le meilleur élément. Jusqu'en 1978, il collectionne victoires et places d'honneur, tant sur route qu'en cyclo-cross (2è du Championnat du Limousin 77), avant de quitter brutalement le club en 1978 ; cette rupture marque la fin de sa carrière au plus haut niveau.
Il rejoint en 1980 la fédération travailliste FSGT, qui se développe en Haute-Vienne, sous la houlette d'Yves Perchet. Il domine outrageusement les compétitions avec son compère J.M.Rochefort.
Des années 90 jusqu'à aujourd'hui, il continue à courir à l'occasion sous les couleurs de l'US Condat, puis Saint Denis des Murs (93/94) ou du CRCL.

L'éducateur et dirigeant :

En 1980, Thimonnier fonde l'UC Condat/Vienne, où il réside, il présidera le club pendant 11 ans. Dès cette date, Christian et son équipe de dirigeants axent l'activité du club sur la formation des jeunes, avec une école de cyclisme très performante, qui conquiert le titre de championne de France à deux reprises (1991 et 97). L'UCC a – depuis – toujours poursuivi sur cette lancée formatrice, qui se traduit par un nombre de licenciés FFC actuels autour de la centaine. Aujourd'hui, Christian continue son activité d'éducateur bénévole, en tournant avec les jeunes sur le vélodrome de Bonnac la Côte.

Le cyclotouriste :

Notre ami a aussi pratiqué le cyclotourisme, autre forme de cyclisme, sans classement, mais néanmoins très athlétique. Membre du Cyclo-club de La Tour à Piégut-Pluviers (24), près de son berceau familial de Pensol (87), il a effectué de nombreuses randonnées, principalement dans les départements de Dordogne, Charente et Haute Vienne. Il pratique même le tandem avec son épouse.
Malheureusement, le cyclotourisme est associé au drame de sa vie : le décès accidentel de son fils Cyril, en 2011, tué par un chauffard, alors qu'il roulait de nuit pour préparer Paris-Brest-Paris Randonneur. Cette épreuve, c'est 1200 km d'une seule traite, si ce n'est quelques rares et brefs arrêts. Cyril avait été un très bon coureur régional : champion du Limousin cadets (1989), il brilla aussi en cyclo-cross, et remporta Limoges-Saint Léonard et retour (1992). En 1994, décidant de donner la priorité à sa vie professionnelle, il s'exila à Chartres, où il continua la pratique du vélo. En 2011, participer à Paris-Brest-Paris était un pari avec son père, un destin tragique l'empêcha de le réaliser.

Christian est une belle figure du cyclisme limousin, apprécié et reconnu pour son amour du vélo, sa disponibilité, sa connaissance du milieu cycliste, ainsi que pour les relations amicales entretenues avec tous, débutants ou anciens.

Jean François Pressicaud

BLOG-NOTES

La filière bois sur le qui-vive

Les mobilisations contre la gestion industrielle de la forêt ne laissent pas la profession indifférente. Comme au moment de la sortie du film de François-Xavier Drouet *Le Temps des forêts*, les réactions du milieu sont a minima méfiantes, voire hostiles (voir IPNS n° 65). Il est vrai que quelques destructions d'engins forestiers dans le passé ne sont pas de nature à apaiser les choses. De là à faire des amalgames faciles, il n'y a qu'un pas, vite franchi. Ainsi, lors de l'assemblée générale annuelle du Syndicat des exploitants forestiers scieurs et industriels du Limousin (Sefsil), son président a désigné les « ultras » du Plateau comme de dangereux hurluberlus dont il faudrait se méfier... Plus récemment, le syndicat professionnel relayait auprès de ses membres un message du Capitaine Poupard, de la Gendarmerie de la Corrèze : « Le groupe forêt du syndicat de la Montagne limousine, organise une formation "produire et récolter son bois en Montagne limousine en sylviculture douce" qui aura lieu du 2 au 5 février 2022 à Chamberet (19) et dans ce même cadre, deux sessions "chantier-école" du 14 au 18 février et du 21 au 25 février toujours à Chamberet. Ces formations seront réalisées avec des méthodes et outils de travail en milieu boisé en sécurité et en autonomie. Elles s'inscrivent dans une politique de renouvellement de l'approche de la sylviculture en méthode dite douce en lien avec les effets du changement climatique. Aucune velléité n'est décelée à l'égard des forestiers. Le stage aura lieu sur une propriété mixte forêt-prairies des environs de Chamberet, où se mêlent les problématiques agricoles et sylvicoles. Le lieu exact n'est pas connu. »
Ce message envoyé à titre « bien évidemment informatif » était accompagné de ce petit commentaire du Sefsil :
« Ça s'est passé la semaine dernière mais cela illustre la dynamique actuelle sur le Plateau, nous ne savons pas le nombre de personnes présentes, d'autres journées sont prévues, aussi je me permets de vous transmettre toujours les mêmes consignes : pas de contacts directs, pas de provocations et encore moins répondre à celle-ci… » Donc des personnes qui se forment à la sylviculture douce c'est de la provocation ?
Le Sefsil diffuse également auprès de ses membres différentes consignes pour prévenir ou réagir à des dégradations de matériel ou des agressions de personnes. Parmi les recommandations : « Ne pas communiquer sur internet (réseaux ; Facebook…), nos « détracteurs » attendent d'être mis au-devant de la scène donc merci de ne pas leurs faire de pub. Si vous êtes sollicités par les médias : ne pas répondre, les journalistes sont à l'origine du « Forest Bashing » et sont souvent aux côtés de nos détracteurs (agresseurs). »
De même, les exploitants forestiers ont pour consigne, lorsqu'ils travaillent sur leurs chantiers, de repérer les véhicules qui s'arrêteraient pour les observer, d'en relever les plaques minéralogiques et de communiquer ces numéros à la Gendarmerie.
Attention donc promeneurs ! Évitez de vous garer trop près d'une coupe rase, vous risquez d'être taxés d'agresseurs... à moins d'être carrément agressés ! Dans le nord de la Creuse, des membres de France Nature Environnement 23 en ont fait l'amère expérience. À Champagnat, 3 membres de l'association se sont rendus le 1er février sur une coupe de chênes et de hêtres destinés à faire des pellets : « Alors que nous venions de sortir de voiture et que nous commencions à marcher sur la route avec un appareil photo, nous avons été pris à partie par une personne qui s'est dit être propriétaire et par l'exploitant forestier, présents sur place. Un deuxième propriétaire est ensuite venu à la rescousse. Ce dernier a appelé la gendarmerie. Alors que nous étions remontés en voiture, un des propriétaires a violemment ouvert la portière du conducteur, nous empêchant de manœuvrer et proférant des menaces. La gendarmerie est arrivée en moins de 5 minutes (…) J'ai expliqué que nous prenions des photos à partir de la route départementale dans le cadre de la constitution, via Sentinelles de la Nature, d'une base de données permettant de démontrer l'ampleur des coupes en cours sur notre territoire. J'ai montré mes photos aux gendarmes et l'incident a été clos. » Il faut rapprocher cet événement de celui d'une coupe à blanc à Peyrabout en septembre 2021 où une des adhérentes de FNE 23, qui avait signalé la coupe à *La Montagne*, a fait l'objet de menaces de la part de l'entreprise forestière.

Appel

Des remplaçants pour les éleveurs

Sur la Montagne Limousine, nous manquons de remplaçants quant, en tant qu'éleveurs, nous voulons partir en vacances, en formation ou en week-end ou prendre du temps pour nous. Pour mobiliser des remplaçants capables de prendre le relais d'un éleveur pour assurer temporairement les tâches courantes, il existe un circuit officiel : le service de remplacement (https://servicederemplacement.fr). N'hésitez pas à vous renseigner si vous êtes intéressés !

Un manifeste post-urbain

Cinq mois après les états généraux du post-urbain qui se sont déroulés à Nedde en octobre 2021, les organisateurs de ces rencontres publient un manifeste. Sous-titré « Vivre à une taille décente pour respecter le vivant », il part du constat que « les grandes villes présentent des environnements de vie de moins en moins habitables » et appelle à « sortir des sentiers de dépendance et de délégation que sont les infrastructures urbaines ».
Objectif proclamé : « Réhabiter la terre, coopérer par le faire et autogérer de manière solidaire ». « La société à laquelle nous aspirons repose sur des unités de vie de taille décente » et passe par « l'installation de 10 millions de paysan.nes, artisan.nes et autres actifs ruraux pour prendre soin du vivant. » Un « rééquilibrage géographique » dont les mots clés sont vie simple, rythme lent, autogestion collective, communalisation... Cool !
Lire le manifeste intégral sur www.post-urbain.org

Faut-il couper les subventions aux associations anti-autoroute ?

La scène se déroule le 10 février 2022 lors du conseil communautaire de Limoges Métropole. On y vote des subventions pour diverses associations. Proposition est faite de verser à Limousin Nature Environnement la somme de 2 790 €. Avant le vote, Gilles Toulza, adjoint au maire de Couzeix et vice-président de la métropole, demande la parole. Il rappelle que LNE vient de se prononcer contre le projet autoroutier Limoges-Poitiers dans un article paru dans *Le Populaire*.
L'association, oh ! sacrilège, parle d'une « autoroute inutile » et participe à un « collectif assez violent anti-autoroute ».
« Je ne veux pas faire de mélange des genres » s'empresse de signaler le conseiller qui ajoute néanmoins qu'il ne s'agit pas que « des associations largement subventionnées (2 790 € !) prennent des positions trop virulentes. » À la Suite de son intervention, 25 conseillers s'abstiennent de voter la subvention qui est tout de même octroyée. Toutes les autres motions (63 au total) votées ce jour là l'ont été à l'unanimité... Un simple avertissement ?
Voir ce moment (à 1h 02min) :
https://www.youtube.com/embed/b1q9lWAo9Dc?start=3752

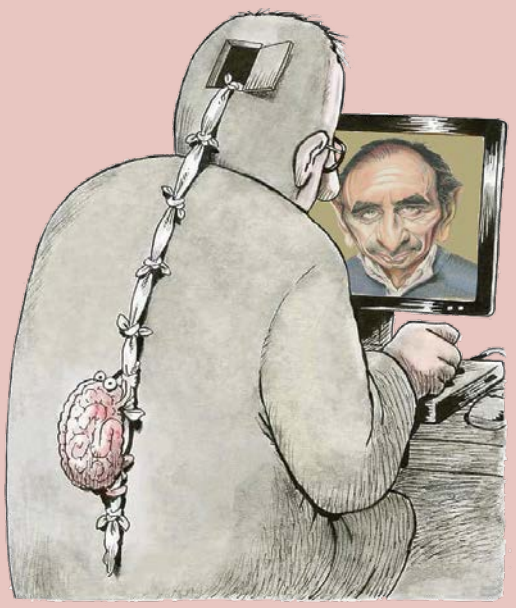

Z comme...

Zéro : c'est la note que nous donnons à l'unanimité à Joseph Lehéricy, maire de St-Moreil, et à Denis Sarty, maire d'Ars, qui font partie des élus qui ont parrainé Eric Zemmour pour lui permettre de concourir au scrutin présidentiel du 10 avril prochain. Quand le bruit des bottes se fait entendre dans la rue, certains se précipitent avec la brosse à reluire et le cirage...